

Rapport d'activités 2019

Assemblée générale – 4 juillet 2020



Département du Cher
Délégué départemental : poste vacant

✓ Espaces naturels préservés



✓ Actions transversales ou hors site

✓ Réserve naturelle du Val de Loire

Les Prairies de Beauvoir, Villecelin

Conservatrice bénévole : Marie-Christine Falgoux



GÉRER

Comme chaque année, les prairies ont été fauchées par M. Aladenise, exploitant local, puis pâturées par son troupeau de bovins.



VALORISER

Animation grand public

Deux animations à destination du grand public ont été proposées. La première s'est déroulée dans le cadre de Fréquence Grenouille pour l'observation de la Fritillaire pintade et a regroupé trois personnes. Quant à la seconde, elle a permis aux cinq participants, dont trois adhérents, de découvrir le site en saison estivale.

Les Prairies de Guzon, Saint-Laurent

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

Le renouvellement du plan de gestion 2019-2028 avait été validé par le Conseil d'administration en 2018.

Un inventaire réalisé par Sébastien Damoiseau, membre du Conseil scientifique, a permis de recenser 165 espèces dont 15 hémiptères, 86 coléoptères et 21 arachnides.

Le site étant intégré au réseau LigéO, il fait l'objet d'un suivi piézométrique régulier.



PROTÉGER

Aucune rencontre n'a pu être organisée avec la Commune en 2019, mais il est impératif de la rencontrer, ainsi que les représentants de la nouvelle communauté de communes, pour travailler sur la gestion du nouveau schéma ENS du Département du Cher. Ce nouveau schéma inclurait en effet un site naturel proche sur la commune de Saint-Laurent.



GÉRER

Toujours très actif, le conservateur bénévole du site est réalise un entretien régulier de plusieurs zones.

L'association d'insertion Le Relais est intervenue début septembre pour assurer la fauche avec exportation de la prairie à molinie, ainsi que le débroussaillage de la tourbière.



VALORISER

Les deux animations prévues en juin et juillet ont malheureusement dû être annulées faute d'inscriptions suffisantes.

La Tourbière des Landes, Ménétréol-sur-Sauldre

Conservateur bénévole : Hervé Renaudineau



CONNAÎTRE

Le 28 août, la Tourbière des Landes a accueilli la formation « Délimitation des zones humides » organisée par l'Agence française de la biodiversité. Pour l'occasion, des sondages pédologiques ont été réalisés.

Parallèlement, dans le cadre du programme Ligéro, les piézomètres installés sur le site ont été relevés le 5 novembre.



PROTÉGER

Le site ayant été classé en ENS, un comité de suivi a été organisé le 2 décembre. Il regroupe la Commune, le Cen, le Conseil départemental du Cher et un panel d'usagers du site. Au cours de ce comité tenu sur le terrain ont été présentées les actions menées en 2018 et en 2019. Des discussions ont également eu lieu sur les actions à venir.

L'aménagement du site a nécessité de réaliser un dossier préalable auprès de l'autorité environnementale, celui-ci a été déposé au mois de novembre.



GÉRER

Le bail de chasse étant arrivé à terme cette année, ce dernier a été renouvelé pour une durée de trois saisons selon les mêmes conditions : quelques jours de chasse les dimanches afin de réguler la population de sangliers du site.

Le 13 septembre, un chantier regroupant une quarantaine de salariés du Cen Centre-Val de Loire et de la Fédération des Conservatoires a été organisé sur le site. Au programme : arrachage de touradons de molinie près de la mare, pose d'un seuil pour ralentir l'écoulement de l'eau hors de la tourbière, arrachage de ligneux en développant sur la zone à Rhynchosporion, installation de deux escaliers menant à la Petite Sauldre, et arrachage de la Balsamine de l'Himalaya. Ce chantier convivial a permis à tous les salariés de se rencontrer en vue de l'organisation commune du congrès des Conservatoires en septembre 2020.

Parallèlement, l'entreprise Cirade environnement est intervenue pour deux chantiers de bûcheronnage (l'un de saulaie et l'autre de bouleaux) inscrits au plan de gestion dont le but était de restaurer des milieux ouverts tout en limitant l'absorption d'eau par les arbres. Une démonstration technique a même été organisée durant le chantier salariés.

Pour parfaire cette période de changement pour la tourbière, l'association d'insertion Le Relais est intervenue pour débroussailler les repousses de ligneux, comme c'est le cas chaque année.



VALORISER

Cette année, cinq animations nature ont été programmées sur la tourbière par le Conservatoire.

- ↳ Quatre animations à destination du grand public ont été réalisées par le conservateur bénévole du site : deux chantiers bénévoles et deux balades nature.
- ↳ La balade nature animée par le Cen a été annulée faute de participants.
- ↳ Une animation avait lieu dans le cadre de Fréquence Grenouille et une durant les Chantiers d'automne.
- ↳ Ces animations ont réuni 23 participants au total.

Concernant les médias, neuf articles sont parus dans Le Berry Républicain (deux articles avec photo et sept annonces). Un reportage pour France 3 Centre-Val de Loire a également été réalisé pour évoquer l'entretien de la tourbière lors d'un Chantier d'automne et interviewer le conservateur bénévole du site.

La tourbière a été également le lieu d'un projet scolaire avec les deux classes de l'école de Ménétréol-sur-Sauldre/Presly : une classe de la petite section de maternelle au CP et une classe de CE1 à CM2 pour un total de 35 élèves.

Organisé dans le cadre de Fréquence Grenouille, ce projet scolaire s'est déroulé en trois séances sur le terrain co-animées par le Cen et le conservateur bénévole du site ; le projet s'est clôturé par une visite de la tourbière à destination des parents d'élèves et organisée par les enfants eux-mêmes.

L'année précédente, une première partie du futur sentier pédagogique avait été mise en place par le Conseil départemental : structure d'accueil Espace naturel sensible, bornes directionnelles, banc... Cette année, des démarches ont été initiées pour la mise en place d'un caillebotis et d'un parking qui devraient se concrétiser en 2020. De même, les textes des futurs panneaux pédagogiques ont été rédigés.

La Mare des Bruères, Jussy-le-Chaudrier

Conservatrice bénévole : Jeanine Dubois



PROTÉGER

Les travaux de curage de la mare ayant été décalés, la Commune de Jussy-le-Chaudrier n'a pas été rencontrée cette année. Cependant, un rendez-vous sur site sera rapidement pris en 2020 pour faire le point sur les actions menées et celles à venir.



GÉRER

La Commune de Jussy-le-Chaudrier a réalisé l'entretien des abords de la mare et quelques élagages après plusieurs épisodes venteux. Les panneaux « Site naturel préservé » ont été nettoyés lors des suivis du site.



VALORISER

Animation grand public

La sortie annuelle proposée par le Conservatoire, dans le cadre de Fréquence Grenouille, a dû être annulée, la mare étant en assec, conséquence d'un automne et d'un hiver très secs.

Animations scolaires

Dans le cadre de Fréquence Grenouille, un projet a été mené avec une classe de CE1/CE2 de l'école primaire de Jussy-le-Chaudrier. Après une séance en classe pour présenter aux 16 élèves le travail du Conservatoire, la classe s'est ensuite rendue sur site pour vivre un jeu de piste sur la migration du crapaud suivi d'une pêche aquatique pour découvrir la vie dans une mare.

Dix-neuf enfants de la classe de toute petite, petite et moyenne section de l'école maternelle de Précy ont également bénéficié de deux séances, l'une en classe et la seconde sur site pour découvrir la Mare des Bruères et la vie faunistique et floristique qu'elle accueille.

Les Terres de l'Orme, Allouis

Conservateurs bénévoles : Étienne Pernollet,
Jean-Claude Léchelon (adjoint depuis octobre 2019)



CONNAÎTRE

À l'occasion du renouvellement du plan de gestion, le document a été présenté au Conseil scientifique référent le 28 février 2019, qui l'a approuvé. Le document a ensuite été validé en Conseil d'administration au mois de juin 2019.



GÉRER

Avec le renouvellement du plan de gestion, le cahier des charges agricole a été réévalué et adapté suite aux résultats et constats scientifiques, et en accord avec les besoins de production de M. Delaporte, exploitant local.

2019 ayant été une année relativement sèche avec une végétation très précoce, l'exploitant a demandé la possibilité de mettre ses animaux beaucoup plus tôt que prévu sur le site afin de profiter au maximum d'une ressource herbacée encore verte et abondante. L'autorisation lui a été donnée et les animaux sont entrés sur le site le 8 avril, sur l'enclos sud avec un chargement plus élevé que les années précédentes de manière à réaliser un pâturage « de restauration ».

La rotation de pâturage sur l'enclos nord a été réalisée le 1^{er} juin.

Les animaux sont sortis du site le 20 décembre.



VALORISER

Animation grand public

La sortie annuelle organisée par le Conservatoire, en partenariat avec l'office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre, a permis à une dizaine de participants de découvrir la richesse du site, avec une majorité de non adhérents et deux enfants. Une fois la sortie terminée, les participants se sont rendus à l'office de tourisme pour partager ensemble une boisson offerte par l'office de tourisme.

Média

L'office de tourisme de Mehun-sur-Yèvre, a, de son côté, diffusé des flyers d'annonce.

Les Luneaux, Sancerre

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le site Conservatoire est toujours composé de plusieurs petites parcelles non contiguës représentant un total d'un peu moins de 0,5 ha au-dessus du village de Chavignol.

Les Chaumes du Patouillet, Lunery

Conservateur bénévole : Claude Barbillat



CONNAÎTRE

Le nouveau plan de gestion 2021-2030 est en cours de rédaction en 2019-2020.

Dans ce cadre, de nombreux inventaires et suivis de la faune et la flore ont été réalisés par les salariés et les bénévoles.

La sortie entomologique qui devait avoir lieu le 24 août afin d'améliorer la connaissance a dû être annulée faute de participants.

Un conseil scientifique référent a été établi, et plusieurs réunions, échanges et visites de terrains ont eu lieu, afin de valider les listes d'espèces et les choix (enjeux, priorités, gestion) effectués dans le plan de gestion.



PROTÉGER

Le Conservatoire a acquis le 19 juin 2019 près de 120 ha supplémentaires sur la commune de Lunery. Cette extension a impliqué la rédaction d'un nouveau plan de gestion, et la création du site des « Chaumes du Patouillet » regroupant trois entités : le « Bois du Patouillet », les « Pelouses du Patouillet » et « Chanteloup ».

Un événement a été organisé le 11 septembre afin de présenter cette extension aux élus, partenaires et riverains.

Des échanges ont également été amorcés avec des propriétaires de petites parcelles, dont l'acquisition permettra de compléter de manière cohérente le territoire géré par le Conservatoire qui devrait acheter environ 6 ha en 2020. Une discussion est également en cours avec un riverain pour la gestion de ses pelouses par le biais d'une convention.

Le 18 novembre, le Conservatoire a organisé une réunion d'échanges avec les membres du comité de site ENS des Chaumes du Patouillet, élargi à d'autres acteurs du territoire concernés par ce plan de gestion (élus de Lapan, Pays du Berry Saint-Amandois...).



GÉRER

Durant le mois de février, des travaux de broyage ras inscrits dans le plan de gestion ont été réalisés par l'entreprise Cirade environnement dans le but de restaurer des pelouses sèches colonisées par des ligneux.

Par la suite, l'entretien du sentier a été réalisé plusieurs fois dans l'année par l'association d'insertion Le Relais, comme c'est le cas depuis plusieurs années.

Concernant la chasse, les parcelles nouvellement acquises étaient chassées par deux sociétés de chasse. Il a été convenu lors de l'achat de ces parcelles que la chasse serait maintenue et deux baux de chasse ont donc été rédigés pour une durée d'une saison. À l'issue de cette première saison de chasse, le bail pourra être pérennisé pour trois autres saisons.

Dans l'optique de faire pâturer le site, une première rencontre a eu lieu en avril avec un potentiel futur éleveur qui souhaiterait monter une exploitation ovine. Par la suite, en septembre, une rencontre a été organisée avec le lycée agricole du Subdray pour un éventuel partenariat entre nos deux structures. Ce projet de partenariat sera étudié dans le courant de l'année 2020.

En octobre, une plainte a été déposée suite à un dépôt de déchets sur le parking puis, après le passage des gendarmes sur le site, les déchets ont été évacués par les salariés du Cen.

Enfin, les pieds d'Ambroisie à feuilles d'armoise observés l'année dernière derrière la structure d'accueil du parking n'ont pas été observés cette année mais une veille est maintenue.



VALORISER

Cette année, trois animations nature ont été programmées sur les Chaumes du Patouillet par le Conservatoire, Nature 18, et Nature Images Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée par le Cen ; cette animation débutait sur les Hauts de Lapan et se terminait sur les Chaumes du Patouillet. L'animation a réuni 6 participants.
- ↳ Nature 18 a organisé une animation intitulée « Photos et orchidées » qui a rassemblé 2 participants.
- ↳ Une sortie a été organisée par Nature Images Découverte.

En ce qui concerne les médias, un article avec photo est paru dans Le Berry Républicain et un autre dans le bulletin municipal de Lunery pour annoncer l'acquisition des nouvelles parcelles sur Lunery.

Le 14 mai, une sortie scolaire a eu lieu avec 9 élèves du CFA de Bourges. Cette sortie, animée par une des professeurs du CFA, avait pour objectif de réaliser un diagnostic du site : détermination de plantes et diagnostic du sol superficiel.

L'année précédente, une première partie du futur sentier pédagogique avait été mise en place par le Conseil départemental. En 2019, des démarches réglementaires ont été initiées pour la mise en place du sentier pédagogique et les textes des futurs panneaux d'interprétation ont été rédigés.

Enfin, en octobre, un panneau concernant la participation du fonds européen FEADER dans le financement de l'acquisition de l'extension a été posé sur la structure d'accueil de l'Espace naturel sensible.

Hauts de Lapan, Lapan

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

Le nouveau plan de gestion 2021-2030 est en cours de rédaction en 2019-2020.

Dans ce cadre, de nombreux inventaires et suivis de la faune et de la flore ont été réalisés par les salariés et les bénévoles.

Un conseil scientifique référent a été établi, et plusieurs réunions, échanges et visites de terrains ont eu lieu, afin de valider les listes d'espèces et les choix (enjeux, priorités, gestion) effectués pour le plan de gestion.

Le site a également servi de support pour le test d'un protocole concernant l'évaluation simplifiée de l'état de conservation des pelouses calcicoles d'intérêt communautaire, élaboré par le Conservatoire botanique (CBNBP) et le Cen.



PROTÉGER

Le Conservatoire a signé le 11 juillet 2019 une convention de gestion de dix ans avec la Commune, pour environ quatre hectares, ce qui lui a permis d'initier le nouveau plan de gestion, commun avec les sites de Lunery. Cette convention permettra de réaliser les travaux prévus dans ce plan de gestion, en attendant un bail emphytéotique.

Le 18 novembre, le Conservatoire a organisé une réunion d'échanges avec les membres du comité de site ENS des Chaumes du Patouillet, élargi à d'autres acteurs du territoire concernés par ce plan de gestion comme les élus de Lapan ou le Pays du Berry Saint-Amandois.



GÉRER

Un contrat Natura 2000 pour l'entretien du site par la fauche avec exportation a été déposé auprès de la DDT, service instructeur. Ce contrat concerne 1,08 ha de pelouses.

Préalix, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : à pourvoir



CONNAÎTRE

Une sortie entomologique et une sortie botanique ont été organisées respectivement les 11 et 21 mai sur le site de Préalix réunissant un total de 14 participants.



PROTÉGER

Le Conseil départemental du Cher a validé le principe d'intégration du site à l'ENS de la Périsse.



GÉRER

En mai, une rencontre a été organisée avec le chasseur historique du site puis un bail de chasse a été rédigé pour une saison. À l'issue de cette première saison de chasse, le bail pourra être pérennisé pour trois autres saisons.

Les Chaumes de la Périsse, Dun-sur-Auron

Conservateur bénévole : Jean-Paul Thévenin



CONNAÎTRE

Un inventaire botanique de l'exclos a été mené par Christophe Bodin, accompagné d'Emmanuelle Speh, le 28 juin.



PROTÉGER

Suite au départ en retraite du propriétaire exploitant, Emmanuel de Lammerville, la gérance de la société d'exploitation agricole de la Périsse a été cédée à Éric de Lammerville. Dans le même temps, Antoine Artaud et Tiffany Goggin, deux jeunes agriculteurs, ont entamé un parrainage avec la Chambre d'agriculture du Cher, dans l'optique de reprendre l'exploitation. Plusieurs réunions d'échange ont été organisées entre notamment le Conservatoire (salariés et conservateur bénévole), la famille de Lammerville et les deux jeunes gens.

Il a été envisagé, avec le Conseil départemental du Cher, de proposer la labellisation ENS à l'extension du site, par renouvellement de la convention avec la famille de Lammerville et le groupement foncier agricole.



GÉRER

Le pâturage ovin par le troupeau de M. et Mme de Lammerville se poursuit sur le site. Le Conservatoire a continué également son travail de suivi du pastoralisme et d'aide aux exploitants agricoles.

L'exploitation ayant des soucis d'autonomie fourragère, le Conservatoire a organisé une intervention avec SCOPELA, structure spécialisée dans le conseil aux exploitants souhaitant augmenter leur autonomie, qui a eu lieu en avril 2019.

Des travaux de pose de clôtures fixes (inscrits au plan de gestion) ont été réalisés afin de créer des enclos plus petits et ainsi favoriser le pâturage de ces zones.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et les animateurs de la ferme de la Périsse.

- ↳ Deux animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen (dont une co-animée avec le conservateur bénévole du site).
- ↳ Une animation a eu lieu dans le cadre de la Fête de la Nature et « Naturellement dehors » tandis que l'autre a eu lieu dans le cadre de la Nuit internationale de la chauve-souris.
- ↳ Ces animations ont réuni 54 participants au total.
- ↳ Une animation « Regard d'un berger sur la causse de la Périsse » a également été organisée par les deux animateurs de la ferme de la Périsse, réunissant 28 participants.

Concernant les médias, quatre articles sont parus dans Le Berry Républicain (trois articles avec photo et une annonce). Les animations ont été valorisées par divers acteurs locaux : affiches au niveau de la ferme des Ballauderies par la régisseuse de la Périsse, page Facebook de la mairie de Dun-sur-Auron, newsletter de l'association des Amis de la Périsse.

Cette année, les Chaumes ont été le lieu d'un projet scolaire avec les quatre classes de l'école Sainte-Thérèse de Dun-sur-Auron : une classe de petite et moyenne section, une classe de grande section et CP, une classe de CE1-CE2, et une classe de CM1-CM2 pour un total de 101 élèves.

Ce projet scolaire portait sur la thématique des « petites bêtes » et s'est déroulé en trois séances par classe : deux séances à l'école et une séance sur site.

La première séance en classe a permis d'expliquer aux élèves comment un Cen travaille pour préserver le patrimoine naturel puis la seconde séance a fait découvrir les petites bêtes telles que les insectes, arachnides... Enfin, la séance sur site était découpée en deux ateliers : découverte des petites bêtes des Chaumes de la Périsse avec le Cen et découverte du monde de la ferme et des moutons avec la ferme de la Périsse.

Le projet s'est clôturé par une présentation du projet scolaire par les élèves à leurs parents lors de la kermesse de fin d'année de l'école.

Le Moulin des Fougères, Sidaïlles

Conservateurs bénévoles : Jean-Claude Bourdin et Pascal Mathonière



CONNAÎTRE

En janvier, le Conservatoire a réceptionné les données entomologiques de Sébastien Damoiseau, conseiller scientifique, et les a intégrées dans sa base de données.

Le 23 mai, lors d'une visite du site, le conservateur adjoint a découvert un point d'eau dans lequel se trouvaient environ 300 larves de Salamandre tachetée.

En juin a été trouvée une espèce particulièrement rare en région Centre-Val de Loire. Il s'agit de l'Anarrhine à feuilles de pâquerette (*Anarrhinum bellidifolium*).



PROTÉGER

Le site classé en ENS a fait l'objet d'un comité de site le 26 janvier 2019. Les actions de l'année 2018 et les perspectives d'actions 2019 ont été présentées devant une audience intéressée et attentive.



GÉRER

L'action de bûcheronnage de pins, initialement prévue en vente de bois sur pied, est finalement passée en procédure de marché public et des visites de site avec prestataires ont été organisées durant le mois de février.

Comme chaque année, une partie de la gestion est réalisée par la Gaule culanaise (association de pêche propriétaire du site) : entretien courant du site, bûcheronnage des arbres à proximité et à l'intérieur des ruines présentes sur le site.

Concernant la Renouée du Japon, Pascal Mathonière (trésorier de l'association de la Gaule culanaise et conservateur bénévole du site) continue de passer régulièrement pour arracher les pieds qui repoussent.



VALORISER

Cette année, deux animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire.

↳ Une animation à destination du grand public a réuni 13 participants.

↳ Une animation Fréquence Grenouille été annulée faute de participants.

Concernant les médias, deux articles avec photos sont parus dans Le Berry Républicain. En parallèle, Jacques Fraulaud, président de l'association de pêche propriétaire du site, a continué de diffuser les affiches des animations dans les commerces locaux.

Le Marais de Chavannes, Chavannes

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

En janvier, le Conservatoire a réceptionné les données entomologiques de Sébastien Damoiseau. Celles-ci ont été intégrées dans la base de données du Cen.

Tout au long de l'année le site a fait l'objet de relevés piézométriques et la chargée d'étude est intervenue à plusieurs reprises pour récupérer les résultats. Cette année, une sonde s'est montrée déficiente et a dû être retirée du site.

Comme chaque année depuis 2014, le site est étudié par l'université Paris I Panthéon-Sorbonne. Cette année, un carottage de 10 m de profondeur a été effectué le 6 juin pour une étude palynologique (analyse des pollens). Les premiers résultats font état de 10 000 ans d'histoire enfermés dans la tourbe !



PROTÉGER

Comme tous les sites classés en ENS, le marais de Chavannes a fait l'objet d'un comité dédié. Celui-ci s'est tenu le 6 décembre. Organisé par le Cen, il s'est déroulé sur le terrain en présence du Pays du Berry-Saint-Amandois, du Conseil départemental du Cher et de la Commune de Chavannes.



GÉRER

Toute l'année, l'entretien du sentier a été réalisé plusieurs fois par l'association d'insertion Le Relais et par des chargés de gestion du Cen CVL.

En août, suite à une tempête très localisée, de nombreux arbres sont tombés en travers du sentier pédagogique et la Communauté de communes Arnon-Boischaut-Cher a dû intervenir pour débayer le chemin.

En fin d'année, des travaux de bûcheronnage, étrépage et fauche ont été démarrés par l'entreprise Cirade environnement. Les travaux de bûcheronnage ont pour objectif de restaurer des milieux humides ouverts et ainsi réduire l'embroussaillage du site de 70 % en 2014 à 45 %. L'étrépage sur une profondeur de 30 cm devrait permettre de retrouver une mosaïque de marais alcalins ouverts tandis que la fauche permettra de maintenir cette mosaïque en créant différentes hauteurs et densités de végétation.



VALORISER

Cette année, une animation a été programmée sur le site par le Conservatoire.

↳ Une animation à destination du grand public a été programmée mais a dû être annulée car le site n'était pas accessible en raison de plusieurs arbres tombés en travers du sentier pédagogique.

Concernant les médias, trois articles sont parus dans Le Berry Républicain (une annonce et deux articles avec photos), un article avec photo dans L'Écho du Berry. L'affiche de l'animation nature avait été placée sur le panneau d'information devant la mairie de Chavannes.

L'année dernière, une première partie du futur sentier pédagogique avait été mise en place par le Conseil départemental : structure d'accueil Espace naturel sensible, panneaux pédagogiques, bornes directionnelles... Cette année, des démarches ont été initiées pour la mise en place d'un parking qui devrait voir le jour durant l'année 2020. Parallèlement, un autocollant « Autorisé aux chiens tenus en laisse » a été ajouté sur les panneaux pédagogiques par le Conseil départemental du Cher, conformément à une décision prise lors du dernier comité de site.

Par ailleurs, durant le mois de mai, le Cen a rencontré une structure qui souhaitait pouvoir organiser des animations nature sur le marais. Après avoir visité le site et appréhendé la charte d'animation du Conservatoire, la structure a organisé quelques sorties en partenariat avec l'office de tourisme de Lignières.

Les Vallées, Couargues

*Site inclus dans le périmètre de la Réserve naturelle du Val de Loire (RNVL),
pas de conservateur*



PROTÉGER

Les démarches menées par le conservateur de la RNVL auprès de la subdivision gestion de la Loire de la DDT Nièvre se sont poursuivies pour permettre aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne

de devenir cogestionnaires des francs-bords situés au sein de la réserve. Toutefois, ce projet peine à aboutir, freinant ainsi la constitution d'une entité de gestion cohérente sur le site.

En parallèle, il convient de noter que les démarches et les négociations engagées depuis plusieurs années avec l'entreprise Lafarge-Holcim, propriétaire de parcelles en amont des Vallées ont abouti avec une mise en vente de parcelles sur laquelle le Conservatoire se positionnera en 2020.



GÉRER

Le site fait l'objet d'un pâturage bovin annuel par un exploitant local.

Le Val d'Herry, Herry

Site en inclus dans le périmètre de la RNVL, pas de conservateur



CONNAÎTRE

Le suivi du Solidage glabre a été réalisé en juillet. Ce suivi combine des relevés de recouvrement par quadrat, un suivi photographique et une cartographie des milieux. L'année 2019 marque une forte régression du Solidage par rapport aux années précédentes qui peut être le résultat d'opérations de gestion adaptées mais aussi de l'année exceptionnelle sèche qui a entravé le développement de l'espèce. Ce suivi a fait l'objet d'une présentation aux Rencontres botaniques de la région Centre-Val de Loire.



PROTÉGER

Le contexte particulier de régulation du Sanglier au sein de la Réserve naturelle nationale du Val de Loire, a amené le Conservatoire à échanger avec le conservateur de la Réserve sur la gestion de l'espèce sur le val d'Herry.

Le Bureau du Conservatoire a pris une délibération indiquant qu'en cas de surpopulation constatée et avérée de sangliers, la régulation de l'espèce pourrait être engagée sur le val d'Herry alors que le site n'était jusqu'alors pas chassé.



GÉRER

Le site des Saulières a été pâturé par les brebis de M. Girard (association Past'Horizons) à partir du 19 juillet, avant de partir en transhumance le 13 août. Le prêt à usage pluri-annuel de pâturage a été renouvelé pour trois ans avec M. Girard le 9 décembre.

Suite au départ des brebis et des agneaux, une opération de lutte contre le Solidage glabre (*Solidago gigantea*) a été réalisée début octobre, après la période de forte sécheresse par l'entreprise Cirade environnement. Il s'agissait de réaliser un broyage plus ou moins bas (inférieur à 5 cm) pour pouvoir atteindre les jeunes pousses de Solidage dont la croissance a été ralentie par les moutons et la sécheresse mais qui commençaient à fleurir malgré leur nanisme.



VALORISER

Animation grand public

Deux animations ont été proposées. L'une en nocturne dans le cadre de Fréquence Grenouille et à laquelle auront participé deux adultes et une enfant, puis une seconde en septembre qui a dû être annulée faute de participants.

Les Îles de la Gargaude, Ménétréol-sous-Sancerre

Conservateur bénévole : Jean-Louis Pratz



CONNAÎTRE

La présence régulière, la mobilisation d'experts naturalistes et les observations faites par le conservateur bénévole continuent à enrichir les connaissances naturalistes sur le site. En 2019, 1 074 espèces ont ainsi été inventoriées (137 espèces nouvellement observées). Les invertébrés sont aujourd'hui le cortège le plus connu sur le site avec un total de 657 espèces contactées, dont 575 d'insectes.

Les données recueillies et rassemblées par Jean-Louis Pratz feront l'objet d'une saisie dans la base de données Cen.



PROTÉGER

Suite aux inventaires des populations de sangliers menés sur la RNVL et par extension sur le secteur des Îles de la Gargaude situé juste en aval, une battue administrative a été de nouveau imposée sur le site le 27 mars. Malgré une date d'exécution un peu plus précoce que les années précédentes, la battue administrative s'est tenue en période de sensibilité de la faune et de la flore. Une difficulté demeure donc pour les trois cogestionnaires à faire entendre que ce type d'action doit être effectué à des dates plus compatibles avec la préservation de la tranquillité de la faune. Cette question de la régulation des sangliers a de nouveau été abordée lors du comité de site du 14 juin sans qu'une solution pérenne n'ait pu être trouvée.

En parallèle, l'année 2019 a vu la poursuite des négociations avec la subdivision gestion de la Loire de la DDT 58 et la Commune de Ménétréol-sous-Sancerre pour la signature d'une nouvelle convention tripartite. Ces démarches ont abouti à la signature de la convention qui court jusqu'au 31 décembre 2027 et sera renouvelée en même temps que le plan de gestion.

Les démarches administratives ont enfin été faites auprès des différents services concernés pour permettre la restauration du chemin d'accès, l'installation du sentier pédagogique et l'aménagement du parking.



GÉRER

Durant le mois de février, des travaux de broyage/décapage et d'arrachage de rejets de peupliers, inscrits au plan de gestion, ont été réalisés par l'entreprise Cirade environnement. Ces travaux ont pour but de restaurer les pelouses à Corynephore blanchâtre en rajeunissant le milieu et de limiter leur colonisation par les ligneux.

Comme chaque année la fauche du chemin central a été effectuée par la Commune de Ménétréol-sous-Sancerre.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Images Découverte.

- ↳ Deux animations à destination du grand public ont été réalisées par le Cen dont une dans le cadre du Jour de la nuit. Ces animations ont réuni 23 participants au total.
- ↳ Une sortie a été réalisée par le conservateur bénévole du site à destination des membres de l'association « Boulleret cultive son lien social ».
- ↳ Une sortie a été réalisée par Nature Images Découverte sur la thématique de la faune et de la flore du milieu ligérien.

Côté médias, une annonce et trois articles avec photos sont parus dans Le Berry Républicain. De plus, une interview en direct a été réalisée dans le cadre de l'émission « Les Tasons » sur France Bleu Berry, au sujet du Jour de la nuit.

Concernant le futur sentier pédagogique, des démarches réglementaires ont été entreprises pour l'implantation de panneaux pédagogiques, la restauration du chemin d'accès menant au site, ainsi que pour l'implantation d'un cône de vue en bordure du sentier. Les textes des futurs panneaux ont ainsi été rédigés et toutes les implantations devraient normalement avoir lieu dans le courant de l'année 2020.

Les Éthouars, Berry-Bouy et Marmagne

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Un inventaire – principalement entomologique – réalisé par Sébastien Damoiseau a permis de recenser 94 espèces sur le site des Éthouars dont l'Agrion de Mercure.



PROTÉGER

La vente des parcelles prévues en début d'année a été reportée en raison du décès de l'un des vendeurs et, dans l'attente du règlement de la succession, des contacts réguliers avec le notaire en charge de l'opération ont été pris pour suivre l'évolution du dossier qui devrait aboutir en 2020.



GÉRER

Le Syndicat intercommunal de la vallée de l'Yèvre a proposé au Conservatoire la plantation d'une ripisylve sur le site. Suite à un rendez-vous de terrain réalisé en 2018 pour juger des possibilités d'intervention, le Conservatoire et le SIVY ont travaillé sur des cartographies d'implantation et une sélection d'essences, ainsi qu'un projet de convention que le SIVY enverra au Conservatoire pour formaliser le partenariat et démarrer ainsi les travaux de restauration de la ripisylve sur le site.

Suite à la problématique d'installation d'un campement sauvage sur le site en 2018, des points de surveillance ont été réalisés mais aucune activité n'a été signalée.

Le site a été fauché par M. Briant en juillet, mais au vu des conditions météorologiques exceptionnelles, il n'y a pas eu de pâturage.

À la suite de plusieurs rendez-vous, une convention de pêche a été rédigée et signée avec l'association de pêche de Marmagne « La Tanche » le 2 août.

L'Oupillère, Foëcy et Vignoux-sur-Barangeon

Conservateur bénévole : Jean-Claude Léchelon



CONNAÎTRE

Intégration des données de Sébastien Damoiseau dans la base de données du Cen.



PROTÉGER

Poursuite de l'acquisition d'une parcelle, travail avec le vendeur et le notaire en cours pour un achèvement en 2020.



GÉRER

Les échanges se poursuivent sur la mise en place de la gestion par fauche des prairies avec les exploitants agricoles. Un travail de recherche avec la SAFER est en cours pour trouver et mettre en place un nouvel exploitant sur les parcelles du Conservatoire.

En décembre, une prise de contact a été réalisée par le conservateur bénévole du site pour la gestion des parcelles du Conservatoire. Le travail est en cours et sera poursuivi en 2020.

L'Île Marie, Vierzon

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Après échanges avec la Ville de Vierzon, le site a fait l'objet d'une labellisation officielle en tant qu'ENS du Département du Cher au mois d'octobre 2019. Un comité de site doit maintenant être composé et organisé en 2020.



GÉRER

L'association d'insertion Le Relais est intervenue au mois d'août pour réaliser l'entretien de la prairie et plusieurs fois au printemps pour la limitation de la Renouée du Japon. Un entretien du sentier a également été réalisé.

La signalétique a fait l'objet de dégradations avec la casse d'un panneau SNP et d'une table de lecture paysagère. Une plainte a été déposée au commissariat central de Vierzon.



VALORISER

Animations grand public

➤ Par le Cen :

Quatre sorties ont été proposées par le Conservatoire :

- sortie nature sur les traces et indices à destination des familles le 24 avril à laquelle ont participé douze adultes accompagnés d'une douzaine d'enfants ;
- « Se régaler de la nature » : animation originale alliant cueillette de plantes sauvages et cuisine sur place organisée dans le cadre de « Naturellement dehors ! » et à laquelle ont participé dix adultes et un enfant ;
- le Jour de la nuit organisé en partenariat avec la Ville de Vierzon et le Pôle des étoiles de Nançay ayant réuni 21 personnes ;
- animation « Ortie show », en partenariat avec l'épicerie sociale de Vierzon, dans le cadre de la Quinzaine du goût, qui a permis aux 28 participants de découvrir l'Île Marie, la cueillette puis la cuisine de plantes sauvages ;
- tenue d'un stand par l'un de nos adhérents dans la cadre de la Quinzaine du goût, le samedi 26 octobre.

➤ Par Nature Images Découverte :

Une animation a été proposée le 8 mai.

Médias

Une équipe de France 3 Berry a suivi la sortie à destination des familles en avril pour une diffusion au journal télévisé du soir.

Animations scolaires

Une classe de 17 enfants de MS/GS de l'école maternelle Tunnel-Château est venue sur le site pour découvrir les petites bêtes vivant sur l'Île Marie.

Six classes de 2nde du lycée Henri-Brisson, soit 150 jeunes, ont bénéficié d'une présentation en salle des métiers de l'environnement avec l'intervention des salariés de l'équipe Conservatoire de l'antenne 18/36. Cette séance sera suivie au printemps d'une sortie sur l'Île Marie pour une étude de terrain sur les milieux avec inventaire faune et flore et relevés des facteurs abiotiques.

Un projet, mené sur l'année scolaire 2019/2020, a démarré en octobre 2019 avec une classe de CM1/CM2 de l'école Pierre Bodin-Jean Zay. Les 21 élèves ont ainsi bénéficié d'une première sortie sur l'Île Marie.

Val des Oceries

Conservateur bénévole : Poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Suite aux observations menées en 2018 par Sébastien Damoiseau sur le site, le Conservatoire a réceptionné l'ensemble des données qui ont été intégrées dans la base.

Au mois de juillet 2019, des traces d'installation d'un castor ont été observées par les voisins du site qui exploitent le terrain.



PROTÉGER

La problématique chasse reste prégnante sur le site et sur le secteur où de nombreux dégâts de sangliers ont été constatés dans la plaine agricole. La Fédération de chasse du Cher a organisé une réunion de concertation au mois d'octobre 2019 à laquelle le Cen a participé pour faire valoir les actions menées sur les terrains dont il est propriétaire et éviter une polémique sur son éventuelle inaction.



GÉRER

Comme prévu dans le plan de gestion du Val des Oceries pour le maintien des prairies alluviales ouvertes, l'Île de Rozay a été pâturée par des chevaux, des ânes et des chèvres, appartenant à M. et Mme Langlois. Les animaux sont arrivés sur site le 1^{er} juillet et sont repartis fin octobre.

Le locataire de chasse de l'Île du Prieuré, également éleveur bovin et voisin du site, a été rencontré pour qu'il puisse utiliser le site dans le courant de la saison prochaine. Il a été associé à la mise en place des clôtures du site qui se dérouleront en 2020 du fait d'un retard pris par le prestataire.



VALORISER

Deux balades nature ont été proposées sur le Val des Oceries :

- l'Île du Prieuré le 6 juillet à laquelle ont participé huit adultes et huit enfants ;
- l'Île de Rozay le 31 août qui a réuni neuf adultes et un enfant.

Le Pont, Farges-Allichamps

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Le plan de gestion écrit en 2018 a commencé à être appliqué et le site a fait l'objet d'un suivi des habitats le 14 mai.



GÉRER

L'entretien du sentier a été réalisé plusieurs fois dans l'année, en régie mais aussi par sous-traitance par l'association d'insertion Le Relais.

La Fédération de chasse du Cher a pris contact avec le Cen suite à une procédure de déclaration de dégâts de sangliers sur une parcelle voisine du site. Une visite a été réalisée avec un lieutenant de louveterie pour établir un constat sur une présence avérée de sangliers et ainsi orchestrer une intervention : pas de sangliers sur le site Cen.

La Commune de Farges-Allichamps a contacté le Conservatoire en raison d'arbres des parcelles Cen qui seraient tombés sur une ligne téléphonique. Après constat sur le terrain, un cahier des charges a été rédigé et des visites de terrain ont été réalisées avec des prestataires éventuels.



VALORISER

Deux sorties ont été organisées par le Conservatoire, dont l'une avec une nouvelle thématique, la découverte des araignées et à laquelle ont participé cinq adhérents.

La traditionnelle sortie à la découverte de la Scille d'automne, en septembre, a permis à cinq personnes dont trois adhérents de découvrir ou redécouvrir ce petit site des bords du Cher.

Le Bec d'Allier, Cuffy

Conservateur bénévole : Stéphane Lebreton



CONNAÎTRE

De par son contexte alluvial, le site du Bec d'Allier est particulièrement exposé à la problématique des plantes invasives. C'est pourquoi un suivi de ces plantes a fait l'objet de nouveaux relevés en 2019. L'objectif de ce suivi est d'apprécier l'évolution des espèces invasives à moyen terme et d'évaluer l'impact des mesures de gestion sur les plantes invasives du site. Six années après l'état initial, les surfaces couvertes par les renouées invasives sont relativement stables. Le Solidage glabre a régressé, il n'est plus présent que sur la sablière. Le Robinier faux-acacia est moins présent mais sa régression est difficile à quantifier.

Par ailleurs, le site a bénéficié en 2019 de deux suivis réalisés à l'échelle des sites Natura 2000 de l'axe Loire/Allier :

- suivi des annexes hydrauliques : nouvellement mis en place pour suivre ces milieux, la boire du Bec d'Allier a été sélectionnée pour faire partie des sites de relevés. Elle a donc vu l'installation d'un piézomètre grâce auquel les premiers relevés ont été effectués pour être réitérés annuellement. La première interprétation des résultats sera possible après cinq années de relevés ;

- suivi des pelouses d'intérêt communautaire : initié en 2014, ce suivi a été renouvelé en 2019. Les résultats ainsi obtenus devraient fournir une première idée de l'évolution de ces milieux lorsqu'ils seront disponibles.

Enfin, le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne, animateur de la cellule « Dynamique fluviale » du contrat territorial Val d'Allier, a contacté l'équipe du Cen Centre-Val de Loire pour approfondir, via une visite sur site, sa connaissance des aménagements de protection des berges sur le Bec d'Allier. La présence d'une telle protection n'était connue ni des équipes techniques, ni des membres du comité de site. La partie visible de cette protection est constituée de divers matériaux et déchets tels que blocs de bétons, tuyaux, bidons, etc. Il est possible qu'elle s'étende sous la berge et que son installation soit concomitante à l'activité d'extraction de sable. Lors de la visite, un parallèle a été fait avec la perturbation des milieux naturels situés en aval. Cette visite est susceptible, à moyen ou long terme, d'entraîner des suites en termes de gestion puisque ce type de protection, si elle s'avère ne plus avoir d'utilité, peut faire l'objet d'un retrait par la suite. Toutefois ces actions demeurant des sujets sensibles pour les populations locales, une importance particulière devra être portée à la concertation et la compréhension du projet.



PROTÉGER

Comme en 2018, la nouvelle organisation a favorisé des échanges plus sereins lors du comité du 11 juillet 2019, permettant alors d'aborder l'ensemble des multiples sujets de discussion lors de cette réunion. Comme proposé précédemment, ce comité de site s'est articulé autour d'un temps en salle puis sur le terrain. Ce dernier offre une meilleure visibilité sur les thématiques abordées, notamment celles liées à la gestion.

Un nouveau conservateur bénévole s'est porté volontaire et a été nommé sur le site. Il s'agit de Stéphane Lebreton, déjà adhérent au Conservatoire et qui possède une grande expérience de la concertation, qualité importante sur un site tel que le Bec d'Allier. Il a déjà pu faire connaissance avec les membres du comité de site lors de sa réunion en juin.

Enfin, les échanges avec Mylène Perelli (bergère du site) ont mis en avant la nécessité de disposer de moyens de communication sur le rôle du pâturage et l'activité économique, mais aussi, avec l'arrivée des patous, sur les comportements à adopter en présence de ces animaux de protection. Un travail a donc été entamé pour créer deux types de panneaux mobiles qui suivront le troupeau dans ses déplacements.



GÉRER

Mylène Perelli a poursuivi l'action de pâturage sur le site du 14 février au 23 avril puis du 24 juin au 16 octobre. De nombreux points sur le pâturage ont été effectués tout au long de l'année.

Au mois d'août, deux patous sont venus rejoindre le troupeau afin de le protéger en l'absence de leur bergère.

Côté travaux et en complément de l'action de pâturage, la Commune de Cuffy a réalisé une fauche d'une partie de la confluence amont du site, au pied du rond-point du Guétin, afin de limiter le développement des plantes invasives.



VALORISER

Cette année, des animations ont été programmées sur le site par le Conservatoire, la bergère, l'association des parents d'élèves de Cuffy, l'Association de protection du confluent de la Loire et de l'Allier et ses environs et Instant Nature.

↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée par le Conservatoire, réunissant 8 participants.

↳ Deux animations ont été proposées par la bergère mais ont dû être annulées faute de participants. Ces animations avaient pour but de venir à la rencontre du troupeau durant des temps conviviaux tels que des apéritifs ou repas collectifs.

↳ L'association des parents d'élèves de Cuffy, le conservateur bénévole du site, et l'Association pour la protection du confluent de la Loire et de l'Allier et ses environs, ont quant à eux organisé deux chantiers de

ramassage de déchets sur le site les 23 mars et 12 octobre, réunissant respectivement 40 puis 15 participants.

↳ Plus d'une centaine d'animations ont été organisées par Instant Nature sur le Bec d'Allier et dans les environs autour de quatre thématiques : Cuisine sauvage, À la rencontre des oiseaux en bateau, À la rencontre des castors en bateau, Pêche en bateau de Loire.

Concernant les médias, une annonce a été diffusée dans Le Berry Républicain ainsi qu'une interview par France Bleu Berry, au sujet de la sortie nature du Conservatoire.

Un reportage a également été tourné au mois de juin par France 5. Le reportage évoquait le pastoralisme comme moyen d'entretien des bords de Loire et devrait être diffusé au printemps 2020.

Côté aménagements, une grande partie des panneaux pédagogiques (hors aménagements Espace naturel sensible) ont été vandalisés. Certains de ces panneaux seront remplacés dès que possible.

Parallèlement, d'autres panneaux sont en cours de réalisation et devraient être posés en 2020 : le premier panneau sera mobile et avertira d'une action de pâturage en cours, et de la conduite à tenir auprès du troupeau, tandis que le second panneau avertira de la présence de deux patous et de la conduite à tenir auprès d'eux.

Les Sablons de Corquoy, Corquoy

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



PROTÉGER

Le comité de site ENS a eu lieu le 3 juin, permettant aux participants d'être informés des actions mises en œuvre sur le site en 2018-2019. À cette occasion, les participants ont également pu visiter la partie de l'ENS gérée par l'ONF en forêt communale de Corquoy.



GÉRER

Durant le mois de mars, des travaux de mise en place de clôtures fixes ont été réalisés (~1 000 ml), grâce à un contrat Natura 2000, dans le but de mettre le site en pâturage. Historiquement, le site était pâturé par des chèvres et quelques chevaux mais l'ancien chevrier est maintenant à la retraite et le site n'a plus été pâturé depuis. Dans la foulée, plusieurs éleveurs potentiels ont été rencontrés mais, à l'heure actuelle, aucun d'entre eux ne s'est positionné pour faire pâturer le site.

Parallèlement, le sentier pédagogique a été entretenu par l'association d'insertion Le Relais ainsi qu'en régie par le Conservatoire.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Images Découverte.

↳ Une animation à destination du grand public a été programmée par le Cen mais a dû être annulée faute de participants.

↳ Deux sorties ont été réalisées par Nature Images Découverte sur la thématique « Printemps au bord du Cher » et « Sur les rives du Cher ».

Concernant les médias, une annonce et un article avec photo sont parus dans Le Berry Républicain. De plus, deux interviews ont été menées sur France Bleu Berry dans « L'invité des petits matins » et surtout sur France Inter dans l'émission de solutions « Carnets de campagne ».

La Pelouse de Grand Vau, Massay

Conservateur bénévole : poste à pourvoir



CONNAÎTRE

Dans le cadre du suivi de la station d'Anémone pulsatile, des relevés ont été réalisés en 2019. Ce suivi a pour objectif de connaître la tendance d'évolution à moyen et long terme de cette station très importante au niveau régional via des cartographies et une quantification selon une méthode standardisée et répliquable. Ce suivi a permis de mettre en lumière une population d'environ 40 000 fleurs d'Anémone pulsatile !

Parallèlement, un suivi des pelouses calcaires xérophiles et mésophiles a débuté avec pour objectif d'évaluer leur état de conservation et l'influence de la gestion sur ces habitats à moyen et long terme. Cette première année de suivi a permis de définir la méthode et le protocole, et de dresser un état des lieux botanique.



PROTÉGER

Une rencontre a été organisée le 10 avril avec le propriétaire du « coteau à anémone » pour convenir d'un conventionnement pour le passage du public sur une partie de sa parcelle et pour l'utilisation de sa propriété dans le cadre de sorties accompagnées.

Sans actualité particulière le site n'a pas fait l'objet de comité ENS en 2020.



GÉRER

Faute de financements, les actions de restauration prévues au plan de gestion n'ont pas encore débuté.



VALORISER

Cette année, des animations nature ont été programmées sur le site par le Conservatoire et Nature Images Découverte.

- ↳ Une animation à destination du grand public a été réalisée par le Cen, rassemblant 4 participants.
- ↳ Deux animations ont été réalisées par Nature Images Découverte sur la thématique des pelouses calcaires.

Comme chaque année, des affiches ont été posées sur les panneaux municipaux de la commune de Massay.

La Vallée au Lièvre, Lapan

Conservateur bénévole : Christophe Bodin



CONNAÎTRE

Le nouveau plan de gestion 2021-2030 est en cours de rédaction en 2019-2020.

Dans ce cadre, de nombreux inventaires et suivis de la faune et de la flore ont été réalisés par les salariés et les bénévoles.

Un conseil scientifique référent a été établi, et plusieurs réunions, échanges et visites de terrains ont eu lieu, afin de valider les listes d'espèces et les choix (enjeux, priorités, gestion) effectués pour le plan de gestion.



PROTÉGER

Le 18 novembre, le Conservatoire a organisé une réunion d'échanges avec les membres du comité de site ENS des Chaumes du Patouillet, élargi à d'autres acteurs du territoire concernés par ce plan de gestion comme les élus de Lapan ou le Pays du Berry Saint-Amandois.



VALORISER

Une sortie a été proposée sur la Vallée au Lièvre pour une découverte du monde des araignées, qui s'est poursuivie sur les Chaumes du Patouillet pour rechercher la Mygale à chaussette. L'animation a réuni 6 participants.

Actions transversales ou hors site

Animation territoriale Natura 2000 du site « Coteaux, bois et marais calcaires de la Champagne berrichonne » FR2400520.



Mise en œuvre de la contractualisation.

- Contrats.

Démarchage contrats ni agricoles, ni forestiers (ni-ni) :

Les propriétaires de deux secteurs de pelouses calcicoles ont été démarchés en 2019 : les pelouses du Grand-Terre (Saint-Amand-Montrond), avec la Commune, et de Maisonneuve (Châteauneuf-sur-Cher). Plusieurs d'entre eux ont été rencontrés, avec la collaboration d'Anne-Marie et Jacques Lamy (Nature 18) pour les pelouses de Saint-Amand.

Diagnostic écologique des contrats ni-ni :

Un diagnostic écologique a été réalisé sur les pelouses de Maisonneuve (Châteauneuf-sur-Cher), avec l'accord de la propriétaire.

Le site Conservatoire des Hauts de Lapan a également bénéficié d'un diagnostic écologique et transmission aux services de l'État d'un contrat N2000 pour l'entretien de pelouses calcicoles (1,08 ha).

Enfin, une assistance a été apportée au conservateur de la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller (RNNCV) pour l'établissement du contrat Natura 2000 pour la restauration et entretien de pelouses calcicoles 2020-2021.

- Chartes

La Commune de Dun-sur-Auron a renouvelé sa charte Natura 2000 sur deux parcelles d'une surface de 2,16 ha. La Commune de Venesmes s'est engagée dans une charte Natura 2000 sur 3,7 ha.

- Mesures agro-environnementales et climatiques.

Un PAEC a été proposé fin 2019, afin de permettre aux exploitants du site de souscrire des MAEC. 10 exploitants ont semblé intéressés.

Les agriculteurs engagés en MAEC en 2015 ont été suivis, et des cartes de mise en défens pour 2019-2020 leur ont été envoyées.

Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

À travers cet axe, l'animateur porte un effort de présence auprès des acteurs locaux de manière à assurer une sensibilisation élargie aux principes de Natura 2000 et à la prise en compte des enjeux de biodiversité liés dans les politiques publiques TVB des Pays, préfiguration du PNR Berry-Saint-Amandois, PLUI, SCOT, SAGE...

Le Cen participe également à la politique ENS du Département du Cher.

Concernant l'évaluation des incidences, le Cen a répondu aux interrogations des porteurs de projets.

Mise en œuvre des actions d'information, de communication et de sensibilisation.

Plusieurs articles ont été rédigés pour les bulletins municipaux, notamment pour Dun-sur-Auron, Venesmes et Lunery. Les élus de la commission environnement de Saint-Florent-sur-Cher ont été rencontrés le 25 septembre avec visite de site.

Une visite du marais de Contres a été organisée avec les élus du Syndicat de rivière SIAB3A, à la demande du président le 15 juin. 10 participants.

La plaquette de présentation du site réalisée en 2018 a été diffusée aux communes (5 retours sur 25 envois), communautés de communes, Conseil départemental et pays.

Trois animations grand public thématiques ont été organisées :

- ✘ 03/07/2019 marais de Contres, 8 participants, rencontre des agriculteurs et de l'adjoint au maire de Dun-sur-Auron.
- ✘ 15/06/2019 dans le cadre des jardins au naturel, en collaboration avec le Mouvement d'initiations citoyennes pour le développement des activités maraîchères (MIAM) du marais de Contres, 25 personnes.
- ✘ 19/06/2019 sur les pelouses calcicoles de Venesmes, 6 personnes, rencontre de l'adjoint au maire.

La première newsletter a été diffusée par courriel, et le site internet actualisé
<http://champagne-berrichonne.n2000.fr/accueil>

Enfin, un point presse a été proposé pour valoriser les travaux effectués sous contrat N2000 par l'ONF en forêt de Thoux (Corquoy) le 26 septembre.

Animation territoriale des sites Natura 2000 de Loire-Allier dans le Cher et la Nièvre.



l'axe

Information, communication et sensibilisation.

Le travail de création du nouveau site internet dédié aux sites Natura 2000 ligériens animés par le Conservatoire s'est poursuivi au cours de l'année avec le remplissage des différentes pages. L'objectif visé est une mise en ligne au second semestre 2020. La rédaction du sixième numéro de la Gazette Natura 2000 a également débuté pour une édition début 2020. Le dossier principal traitera de la manière dont les collectivités s'investissent ou peuvent s'investir pour la préservation du patrimoine naturel sur les sites Natura 2000 et comportera le témoignage de deux élus du territoire.

Les acteurs rencontrés au cours de l'année sont surtout des élus du territoire confrontés à des thématiques de veille réglementaire sur leurs territoires communaux inclus sur les sites Natura 2000, mais aussi pour des conseils de gestion ou le montage de projet. À noter également la rencontre avec le propriétaire du Château de Meauce, domaine qui allie patrimoine architectural et naturel au bord de l'Allier.

Plusieurs documents de communication sur les sites Natura ou les incluant ont été édités cette année, par exemple une série de posters sur les sites Natura 2000 nivernais. Enfin plusieurs actions ou événements ont bénéficié d'une retranscription dans la presse : opération « Nettoyons la Loire en canoë » et APPB Sternes. Ce dernier sujet a fait l'objet d'un article dans la revue *Recherches naturalistes*.

Accompagnement réglementaire.

L'évaluation des incidences Natura 2000 et la veille réglementaire impliquent d'accompagner les projets et les programmes sur le site. Réalisées en partenariat étroit avec les services de l'État, ces actions permettent d'informer les porteurs de projets sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire qui se trouvent sur l'emprise ou à proximité de leur projet, de les aider à définir les enjeux et ainsi de tendre vers une adéquation entre leur projet et les enjeux liés à la préservation du patrimoine naturel des sites Natura 2000.

En 2019, ce sont 25 projets, soumis ou non à évaluation des incidences, qui ont pu être accompagnés, de différentes façons selon les besoins : accompagnement pour la constitution du dossier d'évaluation d'incidence, réponse aux questions sur le dispositif et les sites Natura 2000, participation à des réunions pour les programmes ou réponse aux sollicitations et assistance aux services de l'État en charge de l'instruction des dossiers. Parmi ces projets, le retournement majeur de prairies sur la commune de Livry finalement accepté par l'État a fait l'objet de fortes réactions des acteurs locaux dont certains se sont rassemblés pour attaquer la décision en justice et essayer d'obtenir l'annulation du projet. Cependant, l'accompagnement de la majorité des projets a été plus consensuel, par exemple les échanges avec le service Subdivision gestion de la Loire de la DDT 58 ont permis le marquage de pelouses d'intérêt communautaire pour préservation avant travaux d'entretien du lit de la Loire.

Contrats Natura 2000.

L'année 2019 a vu la poursuite ou l'émergence de quatre projets de contrats Natura 2000 :

- contrat pour la restauration et l'entretien de pelouses sur l'Île du Faubourg à La Charité-sur-Loire, porté par la Commune avec les premiers travaux prévus pour l'hiver 2019-2020 ;
- contrat pour la mise en place d'une gestion pastorale et mécanique du sentier du Ver-Vert à Nevers, porté par la Commune. L'état d'avancement fin 2019 permettra un dépôt au 1er semestre 2020. Il fait notamment suite à un ancien contrat qui avait permis la restauration mécanique des milieux ouverts de l'ensemble du site ;
- contrat pour la poursuite de la gestion pastorale sur l'ENS du Bec d'Allier dans la Nièvre, porté par le Conseil départemental de la Nièvre. Bien que très avancé, ce contrat ne pourra être déposé que fin 2020 ou début 2021 pour des raisons liées au financement actuel de la gestion pastorale. Il convient de noter

que le site avait déjà fait l'objet d'un contrat Natura 2000 qui avait permis une restauration mécanique des milieux ouverts ;

- contrat pour la restauration d'une roselière et l'entretien général du site de l'étang de Marvy, porté par la Fédération des chasseurs de la Nièvre. Le site avait fait l'objet d'un précédent contrat qui avait financé la coupe et l'évacuation d'une petite peupleraie. Le résultat en est le retour à une prairie humide et à l'extension de la roselière sur ce secteur autrefois occupé par les peupliers. Il s'agit aujourd'hui de mettre en place une gestion plus globale de ce site pour optimiser notamment la fonctionnalité de l'étang vis-à-vis de la roselière. Le contrat sera monté courant 2020.

Mesures agro-environnementales.

L'arrivée à échéance d'un grand nombre d'engagements au 15 mai 2020 a nécessité une réflexion quant à leur poursuite. Ainsi un projet agro-environnemental a été déposé, dans un contexte plus qu'incertain, pour le secteur des sites Natura 2000 de Loire et d'Allier en région Centre-Val de Loire. Les exploitants concernés ont été rencontrés en fin d'année et ont pu exprimer leurs inquiétudes et mécontentements sur les modalités de mise en œuvre d'un dispositif qui recueillerait pourtant une grande adhésion s'il était possible de le mettre en place dans des conditions optimales.

Sur la partie nivernaise des sites Natura 2000, les choix régionaux ont porté sur un prolongement d'un an des engagements.

Pasto'Loire.

L'année 2019 a connu un tournant dans le programme Pasto'Loire qui va dans le sens des échanges qui avaient eu lieu avec des éleveurs du territoire, que leur pratique soit pastorale ou non. Ainsi la constitution, sous l'égide de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, d'un groupe de travail inter-Conservatoires sur le pastoralisme sur les vals de Loire et d'Allier ouvre la voie à de nouvelles actions :

- l'étude socio-économique qui sera menée en 2020 auprès des acteurs liés à l'élevage sur les vals de Loire et d'Allier a rencontré un nombre plus conséquent que prévu de volontaires pour y participer parmi les exploitants du territoire. Elle vise à définir des actions concrètes à mettre en œuvre pour maintenir cette activité d'élevage ;
- les démarches pour permettre l'intégration de sites vacants d'éleveurs à une bourse foncière nationale va dans le sens du projet local qui impliquerait la DDT subdivision gestion de la Loire, RTE et la centrale EDF de Belleville pour définir les zones pouvant être entretenues par pastoralisme et y voir l'arrivée de troupeaux, ceci en faveur des milieux naturels concernés.

En parallèle, l'accompagnement des berger(e)s et éleveur(se)s du territoire, mais aussi des propriétaires et gestionnaires concernés par la pratique pastorale, s'est poursuivi suivant les besoins liés à la gestion des sites et les sollicitations.

Arrêté préfectoral de protection de biotope « Sternes » (APPB).

2019 a été l'une des premières années depuis la mise en œuvre de l'APPB où les sites de nidification n'ont pas subi de crues tardives. Les prospections réalisées ont permis de protéger quatre sites de nidification. L'implication des acteurs est toujours prégnante, particulièrement pour la pose et la dépose des panneaux, et de nouvelles personnes s'investissent dans la démarche. L'implication du réseau naturaliste local, initiée en 2018, s'est renforcée et permet une visibilité plus rapide et plus prolongée des sites occupés et de leur évolution. L'APPB demeure donc une réelle réussite sur le plan de l'appropriation par les acteurs locaux d'un dispositif de préservation d'espèces. La visibilité quant à la réussite de la reproduction reste cependant assez floue et des dérangements demeurent notamment sur le site majeur de l'Île aux sternes à Nevers. Cette dernière a malheureusement vu cette année un phénomène de mortalité inexplicable d'adultes sur une période courte, majoritairement des sternes naines.

Autres actions de gestion : partenariats avec les acteurs du tourisme fluvial.

Suite à la première rencontre avec les acteurs du tourisme fluvial (rencontre réitérée à l'automne 2019), des actions concertées de nettoyage de la Loire ont été organisées sous l'appellation « Nettoyons la Loire en canoë ». Ainsi, les sites Natura 2000 ont vu deux actions organisées à l'automne 2019 : une au nord des sites par le Pavillon du milieu

de Loire déjà rodé à ce genre d'événement, une autre sur le secteur de la Réserve naturelle du Val de Loire. Cette dernière a été montée en partenariat avec les gestionnaires de la réserve, Loire Nature Découverte et la communauté de communes Cœur de Loire.

Études et connaissances.

➤ **Études scientifiques.**

Trois études scientifiques ont été menées ou ont débuté en 2019 :

- suivi annuel des libellules *Gomphidés* de Loire d'intérêt communautaire ;
- suivi du fonctionnement des annexes hydrauliques : plusieurs annexes hydrauliques ont vu l'installation d'un piézomètre pour permettre leur suivi à long terme et les premières données ont pu être recueillies. Ces dernières seront exploitables après la cinquième année de collecte ;
- suivi de l'état de conservation des pelouses ligériennes : après une première application du protocole en 2014 qui fournissait des informations sur l'état de conservation des pelouses d'intérêt communautaire, la nouvelle collecte de données effectuée en 2019 devrait permettre, après analyse, de traduire une première tendance d'évolution de ces milieux.

Bilan d'animation.

➤ **Actualisation des documents d'objectifs (docobs) et fusion des zones spéciales de conservation.**

Suite aux quatre groupes de travail rassemblés en tout début d'année, la rédaction du nouveau document d'objectifs s'est poursuivie et achevée avec la consultation des membres du comité de pilotage puis leur validation lors de la réunion de ce dernier en juin. Les sites disposent donc aujourd'hui d'un *docob* unique et actualisé.

À cela s'ajoute également la finalisation de la fusion des sites Natura 2000 qui ne sont plus que deux pour une surface totale équivalente : un site désigné au titre de la directive Oiseaux et un désigné au titre de la directive Habitats. Cette fusion s'est accompagnée d'une uniformisation des périmètres, toujours dans une logique de simplification qui va dans le sens de la prise en compte des enjeux environnementaux.

Animation territoriale des sites Natura 2000 **« Massifs forestiers de rivières du Pays-Fort »** **(FR2400518) et « Coteaux calcaires du** **Sancerrois » (FR2400517).**



Rappel des sites :

Sites	Nature du site	Surface totale
Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort (FR2400518)	ZSC	3 104 ha
Coteaux calcaires du Sancerrois (FR2400517)	ZSC	195 ha

Contractualisation.

- Contrats Natura 2000.

Deux diagnostics écologiques sont en cours, sur les communes de Saint-Céols (Pelouses calcicoles) et Le Noyer (création de mares pour le Sonneur à ventre jaune).

- Charte Natura 2000.

La Commune de Veaugues s'est engagée dans la charte.

- Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC).

Suite au dépôt d'un Projet PAEC porté par la Chambre d'agriculture du Cher et auquel le Conservatoire a participé en 2018, six exploitants ont bénéficié de diagnostics écologiques, et trois se sont engagés dans la démarche.

En 2019, la Chambre d'agriculture du Cher a porté un nouveau PAEC sur le Pays-Fort, auquel le Cen a de nouveau participé avec la proposition de MAEC à enjeux localisés pour Natura 2000.

- Retour du pastoralisme dans le Sancerrois.

Le retour d'une activité pastorale sur les pelouses calcaires du Sancerrois constitue un mode de gestion adapté à ces milieux tout en comportant une dimension économique, touristique et culturelle. Sa mise en place nécessite donc un travail de concertation et d'appropriation locale important.

Suite aux rencontres des communes de Sancerre et de Bué et du syndicat communal des vignerons de Bué en 2018, le Conservatoire a rencontré deux jeunes en cours d'installation, potentiellement intéressés pour pâturer à Bué. En parallèle, la Chambre d'agriculture a été contactée.

Un travail d'identification des biens sans maître pourrait permettre de faire avancer le projet.

- Chantiers bénévoles.

Un chantier a été organisé le 6 novembre sur la commune de Veaugues, visant la réouverture des pelouses situées sur l'ancienne voie ferrée au sud du bourg, avec huit participants.

- Groupe de travail thématique « Écrevisse à pattes blanches ».

L'animatrice du site a participé au groupe de suivi des populations d'écrevisses du Cher. Une offre de stage a été proposée sur cette thématique.

Veille sur les projets du territoire et accompagnement de la réalisation des projets.

Le Conservatoire a suivi le contrat territorial des Sauldres, le projet de classement du paysage dans le cadre du classement UNESCO du Sancerrois, le PLUI des Terres du Haut Berry.

Communication.

Des communiqués de presse sont envoyés aux journaux locaux et aux offices de tourisme dans le cadre de la mise en place de chantiers bénévoles, qui les ont relayés. Le Berry a fait paraître un article complet sur le déroulement de ce chantier.

La Gazette a été finalisée, et le site internet mis à jour (<http://pays-fort-sancerrois.n2000.fr/accueil>).

Un communiqué à l'intention des vignerons, publié dans la lettre de leur syndicat SICAVAC, a été rédigé.

Une sortie grand public à la découverte des orchidées et papillons de l'ancienne voie ferrée de Veaugues a eu lieu le 12 juin, avec huit participants.

Réserve naturelle nationale des Chaumes Verniller (La Chapelle-Saint-Ursin)



Réserve Naturelle Nationale
CHAUMES DUVERNILLER

du



CONNAÎTRE

Le 7 septembre 2019, une journée d'inventaire a été organisée avec les associations entomologiques de la région. Cela a permis d'actualiser les données naturalistes. Deux espèces particulièrement rares ont été découvertes sur la réserve : *Neocrepidodera crassicornis* (Coléoptère) et *Staria lunata* (Hétéroptère).

Plusieurs suivis scientifiques ont été réalisés de manière à apprécier l'évolution des cortèges ainsi que l'efficacité des mesures de gestion : rhopalocères, plantes invasives, macro-mammifères.



PROTÉGER

Dix-huit panneaux réglementaires ont été posés par l'entreprise Terideal en septembre, de manière à délimiter la réserve naturelle et rappeler la réglementation qui s'y applique.



GÉRER

De manière à pâturer et ainsi entretenir les pelouses, un troupeau de 33 moutons est arrivé sur la réserve le 22 mai 2019, complété par 20 brebis supplémentaires le 10 septembre.

Une équipe bénévole de 13 personnes se relaie pour aider au suivi et à la gestion du troupeau ainsi qu'une éleveuse qui surveille régulièrement l'état sanitaire de manière plus fine.

2 140 mètres de clôtures fixes ont été posées sur les Communaux et les Carrières entre janvier et juin 2019 par l'association Le Relais et l'entreprise Renier.

Les bénévoles de Propachape ont débroussaillé un linéaire de 1 400 mètres correspondant à l'emplacement des clôtures dont la pose est programmée en 2020. Ces chantiers ont été menés de novembre à février.

L'ensemble des chemins carrossables de la réserve ont été élagués par les services techniques de la commune de La Chapelle-Saint-Ursin.

La station de Renouée du Japon, sur les Communaux, a fait l'objet d'un arrachage systématique de juin à septembre. La station des Laburets a été intégralement arrachée le 18 août.



VALORISER

Animations grand public.

Six animations ont été proposées pour la découverte de la réserve naturelle par les associations Propachape, le Conservatoire et Nature 18. Elles ont permis de sensibiliser 126 personnes, principalement originaires de La Chapelle-Saint-Ursin.

Projet scolaire.

Le projet pédagogique avec les dix classes de l'école élémentaire de La Chapelle-Saint-Ursin s'est terminé en juin 2019. Chacune des classes a bénéficié d'une sortie sur site entre avril et octobre.

En mai, deux classes de 6^e du collège Saint-Exupéry, soit 58 élèves, sont venues découvrir la réserve naturelle et ses particularités.

Facebook

Une page Facebook est mise à jour régulièrement par le conservateur. Au 31 décembre 2019, 234 personnes sont abonnées à la page de la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Vernillier. La page a été alimentée avec 15 publications en 2019.

Parking

Un parking de 1 200 m² a été aménagé à l'entrée de la réserve par l'association Le Relais. Le chemin d'accès, entre le parking et les pelouses, a été intégralement restauré par l'entreprise Terrideal.

Sécurisation des puits de mines

De manière à limiter au maximum les risques de chute, cinq puits de mines des Communaux ont été sécurisés avec des barrières en bois.

Animation territoriale sur le Cher

Animation territoriale sur l'Île Guinée et les Grévelins.

Les élus de Jouet-sur-l'Aubois et de Cours-les-Barres ont de nouveau été rencontrés le 29 avril 2019 pour faire le point sur l'avancée du projet notamment en ce qui concerne les parcelles en biens de section, lesquelles représentent à la fois le cœur et la majeure partie des surfaces du site. Il est ressorti de cet échange que les communes sont toujours favorables à un partenariat avec le Conservatoire. Toutefois le déblocage des parcelles en biens de section est de leur seul ressort et constitue une difficulté majeure malgré les démarches déjà engagées par les élus. Aussi, la poursuite de l'animation territoriale sur ce site ne pourra se faire qu'une fois cette problématique résolue par les communes.

Les Butteaux, Couargues et Herry

Une première rencontre le 5 mars avec le propriétaire des parcelles (l'entreprise Lafarge-Holcim) et le conservateur de la Réserve naturelle nationale du Val de Loire a posé les bases d'un relationnel qui, au fil de l'année et des échanges, a mis en lumière une possibilité d'acquisition du site par le Conservatoire. Ce projet concerne directement la gestion pastorale de la Réserve puisque son aboutissement permettrait de disposer des surfaces nécessaires à l'agelage du troupeau tout en optimisant la gestion conservatoire de ce site.

Bois de Bornay à Chéry.

Le projet de partenariat avec un porteur éolien sur ce site a été reporté. Le parc n'a pour l'instant pas été autorisé et une étude complémentaire pour la préservation de la zone humide a été menée. Le Conservatoire reste en contact avec la société.

AOT sur le périmètre de la RNVL.

Les démarches auprès de la subdivision gestion de la Loire de la DDT58 se sont poursuivies pour permettre aux Conservatoires d'espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne de devenir cogestionnaires des francs-bords situés au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire. Si les négociations aboutissent, l'Île du Pont de la Batte – pour laquelle l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial détenue par le Conservatoire est maintenant arrivée à terme – sera incluse dans un vase ensemble à l'échelle de la réserve, optimisant alors la cohérence de la gestion appliquée.

Pelouses et zones humides de Champagne berrichonne.

Plusieurs opportunités de nouveaux sites ont émergé ces dernières années, en vue de conventions de gestion ou acquisitions :

- convention tripartite en cours de rédaction pour la gestion des Chaumes communales de La Celle, avec la commune et l'ONF ;
- réflexion pour une cogestion du Marais de Contres dans le cadre de la politique ENS ;
- potentielle acquisition au Grand Tertre à Saint-Amand-Montrond.

Mesures compensatoires de la rocade nord-ouest de Bourges.

Le Conservatoire a été contacté au mois de juillet 2019 par le Conseil départemental du Cher pour un éventuel portage des mesures compensatoires liées à la création du barreau nord-ouest de la rocade de Bourges qui doit être construit prochainement.

Le Conseil scientifique a validé l'opportunité d'intervention au mois de novembre 2019. À la fin de l'année 2019 les détails de la mise en œuvre de ces mesures n'étaient pas connus mais le travail se poursuivait.

Coteaux du Sancerrois.

Un projet d'acquisition d'environ 0,5 ha est en cours sur la commune de Bué, sur un secteur composé de quatre hectares de pelouses calcicoles. Ce projet est réalisé en parallèle de l'animation du site Natura 2000 « Coteaux calcaires du Sancerrois », sur lequel un projet de mise en pâturage du coteau est envisagé. Pour aboutir, il doit être accompagné d'une forte animation foncière sur le site nécessitant un fort appui des élus locaux.



Réserve Naturelle
VAL DE LOIRE



Rapport d'activité 2019

Perspectives 2020

Extraits

Organismes gestionnaires :



**Réserve Naturelle Nationale
du Val de Loire**

44, rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire

Tel: 03.86.60.78.25

reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr

Avec le soutien financier de :



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE



Fiche d'identité Informations générales

L'intérêt exceptionnel (paysager, écologique, géomorphologique) du site est connu de longue date par les ligériens, les scientifiques et les naturalistes.

Ce tronçon de Loire est le plus représentatif des paysages, des milieux naturels ligériens et de leur flore et faune associées, rencontrés sur les 450 kilomètres de Loire moyenne entre Nevers et Angers. C'est également un site représentatif d'un fonctionnement géomorphologique fluvial actif. Ces principales raisons sont à l'origine de la création de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire.

Localisation	Région : Bourgogne-Franche-Comté & Centre Val de Loire Département : Cher (18) et Nièvre (58) Communes : La Chapelle-Montlinard, Herry et Couargues dans le Cher et La Charité-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Tracy-sur-Loire dans la Nièvre.
Décret de création	Décret n° 95-1240 du 21 novembre 1995
Organismes gestionnaires-associés	<p>CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE BOURGOGNE</p> <p>Adresse : Chemin du Moulin des Etangs 21 600 FENAY Tél : 03.80.79.25.99 Fax : 03.80.79.25.95 Courriel : contact@cen-bourgogne.fr</p> <p>CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CENTRE-VAL DE LOIRE</p> <p>Adresse : 3 rue de la Lionne 45 000 ORLEANS Tél : 02.38.77.02.72 Fax : 02.38.46.06.35 Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org</p>
Coordonnées du bureau de gestion de la réserve naturelle	<p>Adresse : 44 rue du puits Charles - 58400 La Charité-sur-Loire Tél : 03.86.60.78.25 Courriel : reservenaturelle-valdeloire@wanadoo.fr</p>
Personnes ressources	<p>Nicolas POINTECOUTEAU, Conservateur (Cen Bourgogne) Benoit FRITSCH Garde technicien-animateur (Cen Bourgogne) Catherine NEYER, chargée de communication-animation (Cen Centre-Val de Loire) Romain GAMELON Directeur (Cen Bourgogne) et Frédéric BRETON Directeur (Cen Centre-Val de Loire)</p>
Surface et foncier	Superficie de 1450 ha dont 1000 ha de domaine public fluvial et 450 ha de propriétés privées ou de collectivités :
Périmètres environnementaux	<p>➤ 2 Zones Spéciales de Conservation (ZSC) définies au titre de la Directive européenne « Habitats, Faune, Flore » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ZSC n° FR 2600965, « Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire » ; - ZSC n° FR 2400522, « Vallées de la Loire et de l'Allier ». <p>➤ 1 Zone de Protection Spéciale (ZPS) définie au titre de la Directive européenne « Oiseaux » : ZPS n°FR 2610004, « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire ».</p>
Financement des actions de la réserve naturelle	ETAT, Europe (FEDER).

Préambule

Le présent extrait de rapport détaille les résultats des actions réalisées sur la Réserve Naturelle du Val de Loire (RNVL) en 2019, pour ce qui concerne les actions relevant de la responsabilité du Cen centre-Val de Loire.

Définies par convention entre les préfets du Cher et de la Nièvre et les Cen Bourgogne et Centre-val de Loire fixant les modalités de gestion de la réserve naturelle, elles relèvent notamment de :

- la réalisation des plans de communication et d'interprétation,
- la conception et la mise en œuvre des missions d'accueil du public, d'éducation et de communication (réalisation et entretien du balisage, de la signalisation et des équipements d'accueil et d'éducation du public, promotion de la réserve naturelle, conception et réalisation de supports de communication, prestations d'accueil et d'éducation du public),
- la réalisation des programmes d'action et des bilans annuels techniques et financiers relevant de son domaine d'activité.

CS 5.0.2 Suivi de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'objet de cette action est d'avoir un aperçu régulier de l'évolution de la fréquentation et de vérifier périodiquement sa compatibilité avec les enjeux de conservation du site.

Les données recueillies sur les sentiers de découverte permettront également de vérifier si l'offre de découverte est pertinente (bien utilisée) et si la canalisation de la fréquentation est efficace.

Ceci passe annuellement par :

- le recueil et l'analyse des données de fréquentation recueillies auprès des clubs et loueurs de canoë-kayak (questionnaire à mettre en place) ;
- la mise en place ponctuelle de pièges photo pour évaluer la part de fréquentation liée à ces partenaires (méthode à mettre en place) ;
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants) ;
- le relevé et l'analyse des données de fréquentation hors sentiers de découverte (compteurs automatiques à installer) ;
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation l'itinéraire « Loire à vélo » à proximité de la réserve naturelle (données du Conseil départemental du Cher) ;
- l'établissement d'une carte de fréquentation estivale (à dire d'experts).

Et tous les trois ans par :

- l'actualisation de la carte de fréquentation (activités, fréquentation des sentiers, accès équipés et itinéraire « Loire à vélo », zones de pénétration pédestre) ;
- l'actualisation de la carte des points noirs de fréquentation (croisement des cartes de fréquentation et d'infractions avec les cartes de sensibilité de la faune au dérangement).

Actions réalisées en 2019 et résultats :

En 2019, ont été réalisés :

- le relevé et l'analyse des données de fréquentation sur les sentiers de découverte (compteurs automatiques existants) ;
- le recueil et l'analyse des données de fréquentation sur l'itinéraire « Loire à vélo » (données du Conseil départemental du Cher).

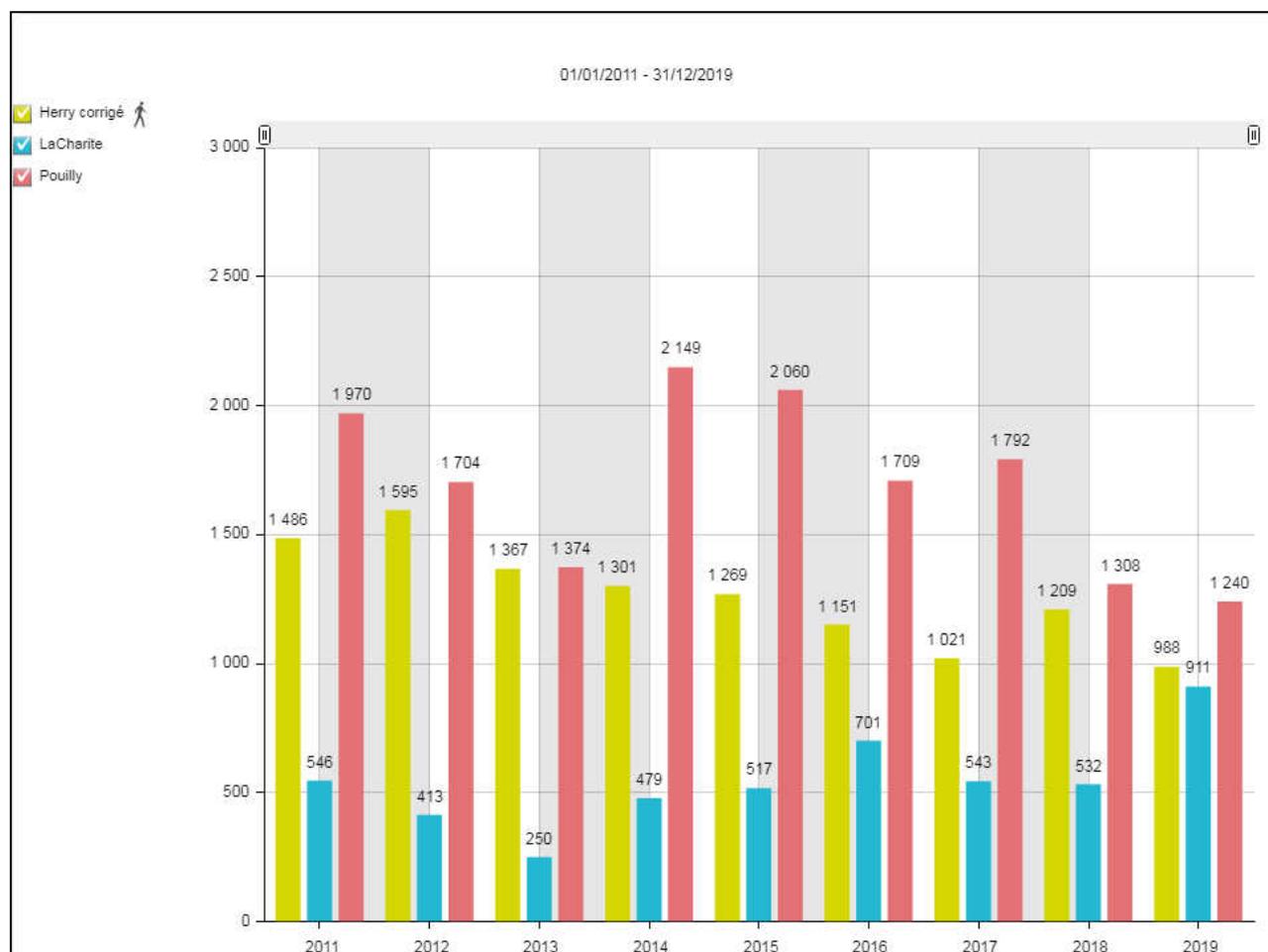
En complément, le Plan de gestion 2017-2026 prévoyait l'acquisition de nouveaux outils de relevé et d'analyse, l'achat et la pose de six nouveaux compteurs et l'élaboration d'un questionnaire pour le suivi quantitatif de la fréquentation nautique. Compte tenu du coût élevé de cette opération et de la difficulté à mobiliser des financements, cette partie de l'opération a été suspendue temporairement et sera ultérieurement reprise si possible. Le suivi de la fréquentation nautique sera à mettre en place progressivement dans le cadre de la démarche de rapprochement engagée en 2018 avec les acteurs proposant des activités nautiques (cf. MS 5.4.2. Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image).

Les principaux résultats sont les suivants :

Fréquentation des sentiers de découverte (données des compteurs automatiques RNVL) :

Fréquentation totale des 3 sentiers en 2019 : 3138,5 passages

Evolution de la fréquentation annuelle 2011-2019 sur chaque sentier :

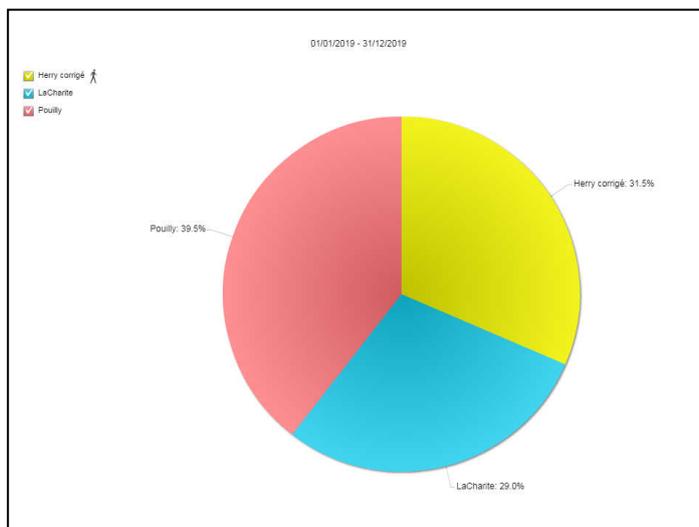
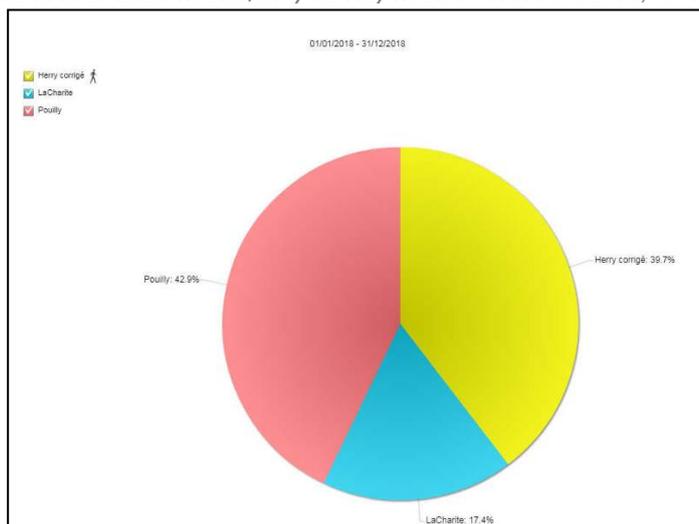


Sur l'ensemble de la période 2011-2019 le sentier le plus fréquenté est celui de Pouilly-sur-Loire légèrement devant celui d'Herry¹ jusqu'en 2013, puis de façon plus marquée jusqu'en 2017. En 2018, alors que la fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire accuse une forte baisse, celle du sentier d'Herry augmente et les deux sentiers ont à nouveau une fréquentation très proche. En 2019, la fréquentation du sentier d'Herry baisse à nouveau légèrement et celle du sentier de La Charité-sur-Loire connaît une belle progression amenant pour la première fois les 3 sentiers à des niveaux de fréquentation assez proches.

¹ Sur le sentier d'Herry, le compteur est placé à l'entrée du sentier qui est également le lieu de sortie pour le public ; les données sont donc systématiquement divisées par deux sur chaque tranche horaire pour éviter d'éventuels double-comptage. Par ailleurs, depuis fin 2014, un berger et ses brebis fréquentent périodiquement le site des Saulières et peuvent passer occasionnellement sur le compteur automatique du sentier d'Herry. Afin d'éviter un biais trop important, les données supérieures à 25 passages/tranche horaire pendant les périodes de présence du troupeau sont supprimées.



Sentiers de La Charité-sur-Loire, Herry et Pouilly-sur-Loire – auteurs : Y. Rivière, N. Pointecouteau/CEN B



En effet, si la fréquentation annuelle du sentier de La Charité-sur-Loire reste largement inférieure à celle des deux autres jusqu'en 2018 (17,4 % de la fréquentation totale des trois sentiers), la répartition de la fréquentation entre les trois sentiers devient plus équilibrée en 2019.

L'évolution de la fréquentation sur les trois sentiers est assez disparate.

La fréquentation du sentier d'Herry est en diminution progressive et constante de 2012 à 2017. En 2017, sa fréquentation avait baissé d'un tiers par rapport à 2012 et ce malgré la proximité de l'itinéraire « Loire à vélo » et l'implantation d'un panneau d'information à l'intersection entre cet itinéraire et le chemin d'accès au sentier. Diverses hypothèses ont été émises pour expliquer cela : diminution de la communication (document d'accompagnement en fin de stock et non identifié à la réserve naturelle), perte d'attractivité (fermeture des milieux naturels, qualité du chemin d'accès), changement dans les usages liés à cet accès (seul accès à la Loire sur la commune pour les pêcheurs, promeneurs,

etc...). En 2018, la fréquentation a légèrement remontée avec 1209 passages, mais chute à nouveau en 2019 avec 988 passages.

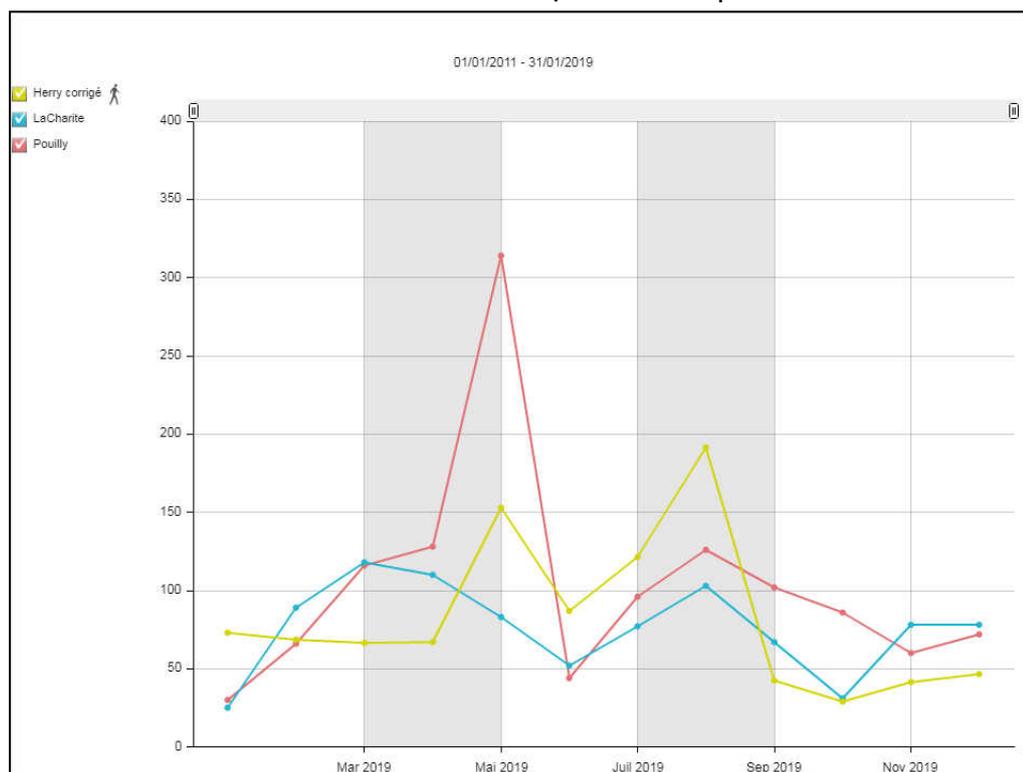
La fréquentation du sentier de La Charité-sur-Loire a fortement diminué entre 2011 et 2013 pour remonter ensuite jusqu'en 2016 et retrouver un niveau quasiment équivalent à 2011 en 2017 et 2018 (532 passages). Son attractivité reste faible. Ceci s'explique possiblement du fait d'une diversité d'activités touristiques sur la commune de La Charité-sur-Loire, de la présence de nombreux autres accès à la Loire, d'un déficit de communication (diffusion du document d'accompagnement limitée et payante) et d'attractivité (distance du centre-ville, manque de contenu pédagogique). En 2019, la fréquentation de ce sentier connaît une progression de plus de 40 % par rapport à 2018 avec 911 passages, sans explications apparente ; ce qui le place désormais quasiment au même niveau que les deux autres sentiers.

La fréquentation du sentier de Pouilly-sur-Loire a d'abord baissé de 30 % entre 2011 et 2013, pour remonter au-delà en 2014 et 2015 et baisser à nouveau légèrement en 2016-2017. En 2018 sa fréquentation est encore en baisse et atteint son plus bas niveau depuis 2011, quasiment équivalent à 2013 (1308 passages). Ce faible niveau de fréquentation se confirme en 2019 avec 1240 passages. Ce sentier bénéficie pourtant d'une communication et d'une attractivité plus importante que les deux autres (large diffusion du document d'accompagnement identifié à la réserve naturelle, contenu pédagogique, lien avec le Pavillon du Milieu de Loire, diversité et ouverture des milieux naturels). Il est par ailleurs utilisé régulièrement par les animateurs du Pavillon du Milieu de Loire avec des groupes.

Fréquentation mensuelle en 2019 :

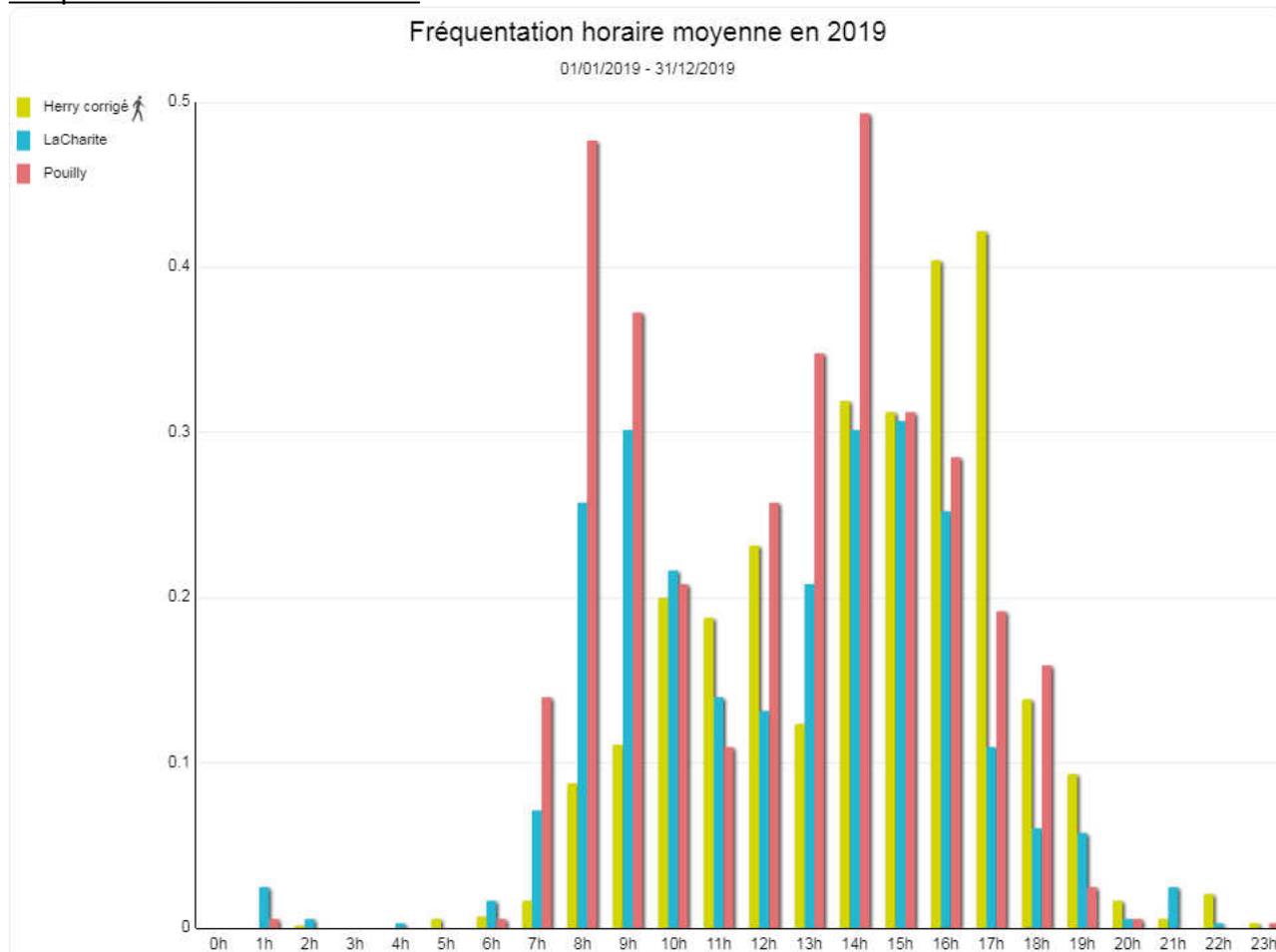
En 2019, l'été caniculaire est possiblement à l'origine de la chute de fréquentation estivale (juillet-août) des sentiers de Pouilly-sur-Loire et Herry. A Pouilly-sur-Loire, cette chute importante, associée à une très bonne fréquentation printanière (314 passages au mois de mai), fait chuter la part de fréquentation estivale à 18 % de la fréquentation annuelle. Sur le sentier d'Herry, malgré un mois de mai également mieux fréquenté qu'en 2018, la part de fréquentation estivale représente encore 1/3 de la fréquentation annuelle.

Sur le sentier de La Charité-sur-Loire, dont la fréquentation annuelle a connu une belle



progression en 2019, la répartition mensuelle de la fréquentation montre, comme en 2018, une prédominance au printemps (25 % de la fréquentation annuelle en mars-avril). Contrairement aux autres sentiers, sa fréquentation estivale, particulièrement au mois d'août, a progressé par rapport à 2018.

Fréquentation horaire en 2019 :

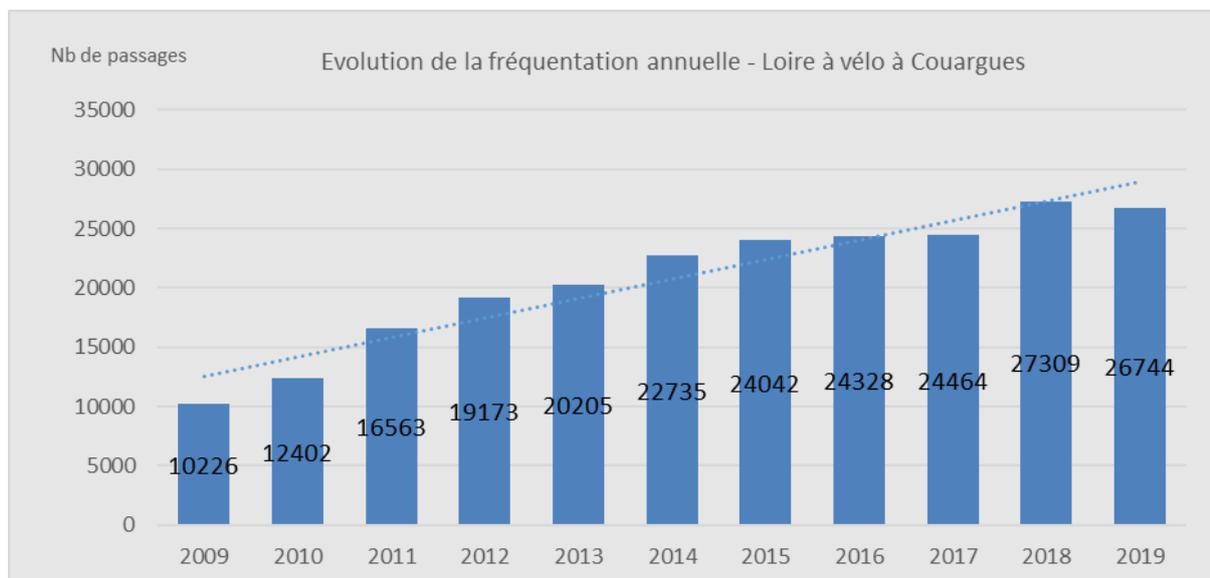


Les périodes de la journée les plus fréquentées en 2018 sur chaque sentier sont les suivantes :

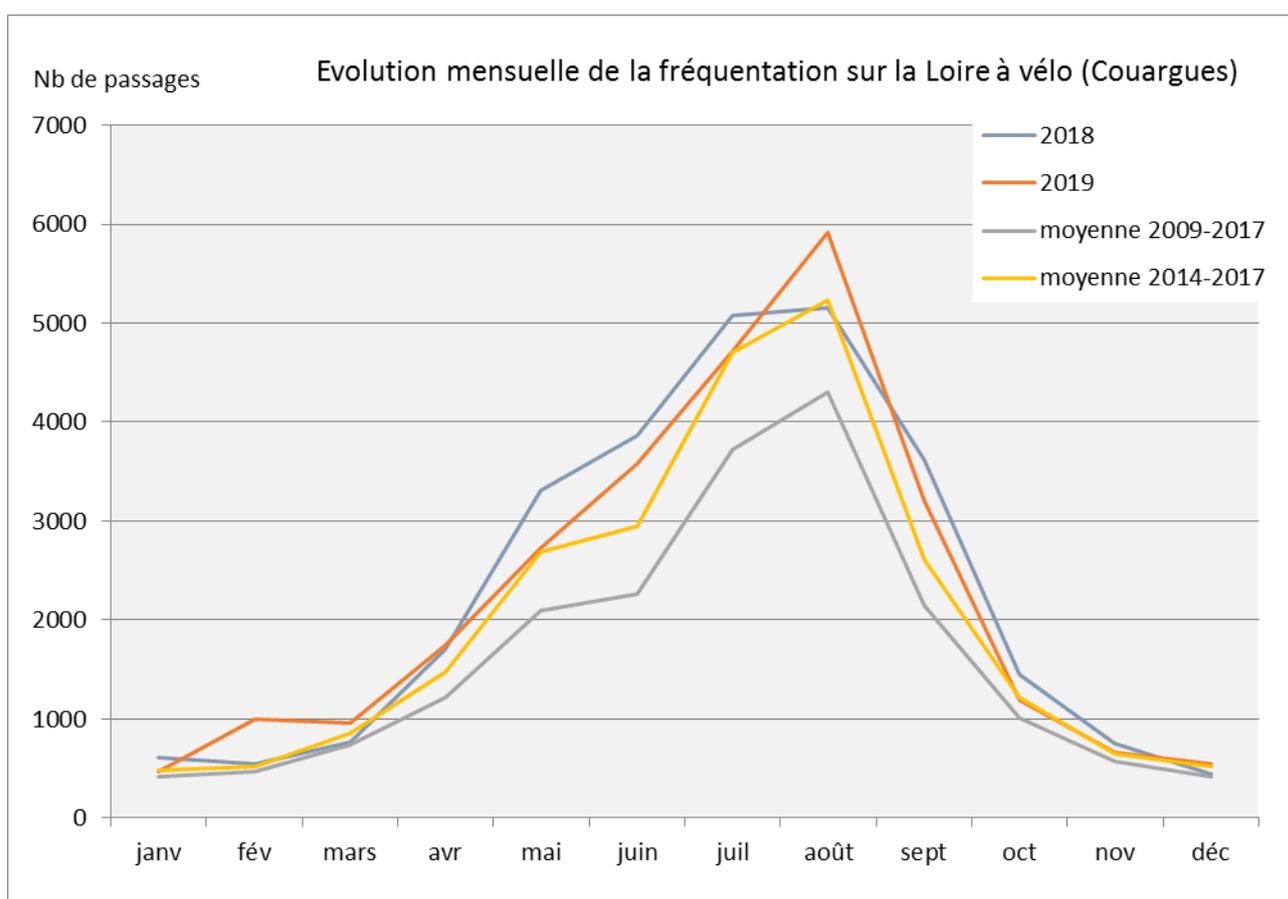
- sentier de Pouilly-sur-Loire : 8h-10h, 13h-15h et dans une moindre mesure 12h-13h et 15h-17h,
- sentier d'Herry : 16h-18h et dans une moindre mesure 14h-16h,
- sentier de La Charité-sur-Loire : 8h-10h, 14h-17h et dans une moindre mesure 10h-11h, 13h-14h.

Fréquentation de la Loire à Vélo :

Le suivi de la fréquentation sur la Loire à vélo se fait grâce à un parc de compteurs automatiques géré par le Conseil Départemental du Cher, gestionnaire de l'itinéraire. L'un d'entre eux est positionné à Couargues en limite de la réserve naturelle.



La fréquentation totale annuelle est en augmentation depuis 2009. Après deux années de forte augmentation suite à l'ouverture de cet itinéraire, le taux d'augmentation annuel s'affaiblit pour être quasiment nul en 2016 et 2017. En 2018, la fréquentation est à nouveau en progression et atteint 26 744 passages en 2019



En 2019 le mois de juin reste plus élevé que la moyenne précédente, mais c'est surtout en août que la différence est flagrante avec un pic de fréquentation mensuel jamais atteint de 5923 passages. Les mois de juillet-août concentrent 40 % de la fréquentation annuelle en 2019 (42 % en moyenne entre 2014 et 2017). Contrairement à la fréquentation des sentiers, celle de l'itinéraire Loire à vélo semble ne pas avoir été ralenti par le printemps pluvieux en 2018, ni par la forte chaleur estivale en 2019.

Le pic de fréquentation mensuel représente 5923 passages en 2019 au mois d'août, soit respectivement 166 et 191 passages journaliers en moyenne.

Conclusions :

Ces informations permettent essentiellement de connaître l'utilisation des équipements de découverte actuels sur la RN et son évolution dans le temps. Elles ne permettent pas de connaître la fréquentation globale sur la réserve naturelle, ni de donner une indication sur son évolution qui peut être différente entre sites équipés et non-équipés.

Les seules données de fréquentation sur les sentiers ne permettent pas de vérifier que ces équipements jouent un rôle dans la canalisation de la fréquentation (nécessité de comparaison avec la fréquentation « hors sentiers »).

Enfin l'emplacement des compteurs n'a pas été étudié à l'origine dans le but de vérifier la compatibilité de la fréquentation avec les enjeux de quiétude mais de manière à bien distinguer le public fréquentant les parcours (compteurs placés en milieu de parcours).

L'installation de compteurs complémentaires sur les accès fréquentés (*selon le niveau de fréquentation estimé en 2005 et à dire d'expert*), donnant sur des zones de pénétration importante en surface et/ou sur des zones de sensibilité de la faune au dérangement, reste donc nécessaire pour pouvoir identifier les zones d'incompatibilité potentielle entre fréquentation et préservation.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2020

Poursuite des relevés et analyse des données des compteurs sur les sentiers, récolte et analyse des données de fréquentation de l'itinéraire Loire à Vélo. Les moyens mobilisables ne permettront pas l'installation de compteurs automatiques complémentaires.

A noter : les actions CC 5.2.2 *Elaboration de documents de découverte de la RN* et CC 5.2.4 *Rénovation des trois sentiers de découverte*, devraient permettre de redonner davantage d'attractivité aux sentiers et ainsi de mieux canaliser une partie de la fréquentation. Initialement programmées en 2018 dans le plan de gestion, leur réalisation dépendra de la possibilité de mobiliser les financements nécessaires (*cf. action CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte*).

Partenaires : Conseil départemental du Cher (pour l'itinéraire « Loire à vélo »).
--

PA 5.1.1 Animations auprès du jeune public, des scolaires et des étudiants en formation environnementale

Descriptif de la mesure :

Il s'agit de proposer ou de répondre aux demandes d'animations et d'interventions auprès du jeune public en situation scolaire de tous les niveaux (de la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur) ou hors scolaire.

Ceci passe par :

- la valorisation et l'implication de différents acteurs locaux d'éducation à l'environnement et de découverte nature,

- l'intervention des gestionnaires auprès des publics et sur des thématiques complémentaires à cette offre (collégiens, étudiants et universitaires/ dynamique fluviale et végétale, fonctionnement et évolution du fleuve, missions des gestionnaires).

Les interventions sur site seront privilégiées par les gestionnaires. La participation à la mise en œuvre d'actions du plan de gestion pourra être proposée.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

Cette action a été réduite à son minimum en 2018 et 2019 en ce qui concerne les gestionnaires de la RNVL. Ainsi :

- Le 3 avril 2019, une classe de 1^{ère} STAV du Lycée de Challuy a été accueillie pour une présentation de la réserve naturelle (fonctionnement, objectif et actions de gestion en faveur des milieux naturels et des espèces).

- Deux stagiaires québécois en échange inter-école entre le Lycée agricole de Challuy et une faculté de Saint-Laurent (Québec) sont venus sur la réserve naturelle pour découvrir les missions des gestionnaires d'espaces naturels en France. En formation aux techniques de bioécologie, ils ont pu sur la réserve naturelle participer à deux protocoles de relevés scientifiques : le suivi les libellules gomphides (action CS 1.0.13) et les mesures quinquennales d'état de conservation des pelouses de la RNVL (action CS 2.0.1).

- Le conservateur et la chargée de communication ont accueilli fin 2019, un élève du Lycée Alain Colas en Terminale Littéraire, option cinéma-audiovisuel, pour un entretien sur son projet de film autour des oiseaux de Loire et diverses problématiques environnementales. Ce projet devrait aboutir en 2020.

En 2019, le Pavillon du Milieu de Loire a mené 93 animations pour le jeune public (2116 personnes). Environ 80 % des personnes ainsi sensibilisées sont des élèves du primaire et de la maternelle (1752 élèves). Pour en savoir plus voir l'annexe 3.

Partenaires : Pavillon du Milieu de Loire LEGTA de Challuy.

PERSPECTIVES: intervention de l'équipe RNVL toujours à minima en 2020. Poursuite sur RNVL des interventions par le Pavillon du milieu de Loire et d'autres partenaires.

PA 5.2.1 Animations pour les riverains et usagers

Descriptif de la mesure : un programme annuel d'animations permettra de sensibiliser et d'informer les usagers et riverains sur les enjeux de la RN et les actions des gestionnaires.

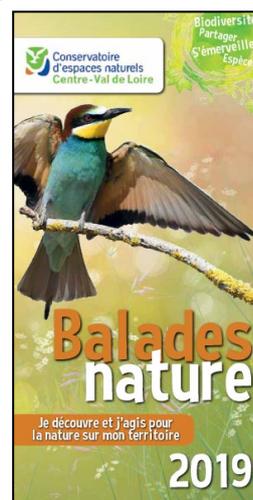
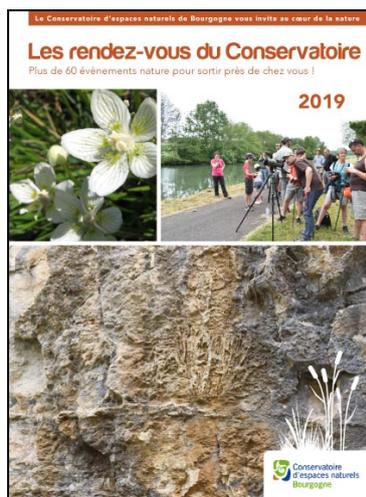
Les propositions d'animations seront intégrées dans les divers programmes et supports des acteurs locaux (offices de tourisme, communes, pays, conseils départementaux...) et régionaux (Cens Bourgogne et Centre-Val de Loire, Bourgogne Nature, Conseils régionaux, Graine Centre...) ainsi que dans les sites et documents des manifestations (Fête de la Nature, Fête de la Science, Journées du patrimoine...).

Une réflexion sera menée sur l'édition de supports de communication (affiche, flyer...) et d'un calendrier en ligne rassemblant les animations des différents acteurs sur le territoire.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

Le programme d'animation : cette action reste moins développée qu'auparavant avec, en 2019 :

- une visite guidée « Découverte de la réserve naturelle » dans le cadre de Loire en fête à La Charité-sur-Loire le 13 juillet,
 - un point d'observation des oiseaux à l'occasion de la Foire aux vins de Pouilly-sur-Loire le 15 août,
 - un ramassage de déchets en canoë dans le cadre du nouvel événement « Nettoyons la Loire en canoë » le 21 septembre de La Chapelle-Montlinard à Pouilly-sur-Loire (cf. action MS 5.4.2. Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image), co-organisé avec Loire nature découverte ([voir le bilan de l'opération](#)).
 - une conférence le 11 octobre, dans le cadre de la Fête de la Science à Couargues, avec Annie Dumont, ingénieure de recherche en archéologie fluviale, sur les résultats des recherches archéologiques menées sur la réserve naturelle ([voir la synthèse produite pour l'occasion](#)).
- Au total, ce sont 55 personnes qui ont été accueillies sur ces animations.



Les transhumances du troupeau de moutons ont été l'occasion de communiquer sur l'action de pâturage sur la réserve naturelle. Elles ont rassemblé 127 personnes en 2019, dont 120 à l'occasion de la journée de transhumance de retour sur la réserve naturelle le 24 mars. Durant cette journée le public était invité à accompagner le troupeau ou à venir le voir traverser les bourgs de Vielmanay, Garchy et Mesves-sur-Loire, avec un pique-nique partagé à mi-parcours. Cette animation a été organisée en partenariat avec Past'horizon et La ferme de la Ronce (Vielmanay-58). [Pour plus d'informations](#)



Comme chaque année, **un chantier** a été réalisé en mars 2019 par les associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre, sous l'organisation du gestionnaire de la RNVL. Il a rassemblé 20

personnes en 2019. Ce chantier a permis d'entretenir les exclos de pâturage à Mesves-sur-Loire qui servent pour le suivi scientifique de l'état de conservation des milieux ouverts. Un débroussaillage a été réalisé au cœur des exclos et certaines clôtures ont été remises en état.

L'équipe Cher/Indre du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire a proposé en 2019, deux visites guidées sur le site des Saulières (inclus dans la réserve naturelle) : l'une sur les amphibiens dans le cadre de « Fréquence grenouille » et l'autre pour une découverte automnale du site (une animation annulée, 3 personnes au total).

Le Pavillon du Milieu de Loire a organisé 59 animations en 2019 (506 personnes), dont une pour des groupes de personnes en situation de handicap (13 personnes), Ces animations peuvent s'appuyer sur des thématiques plus larges (cuisine sauvage, vannerie, stage de construction de kayak, photographie, art, marine de Loire, ramassage de déchets, jardin au naturel...) et n'ont pas toutes lieu sur le terrain (conférence, chantier de construction et activités en salle, vernissage d'expositions...).

Les animations proposées sur la RNVL, que ce soit par l'équipe de gestion ou non, sont autant que possible intégrées aux programmes « papier » et sites internet des Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre Val de Loire et de nombreux partenaires (offices de tourisme, associations, collectivités territoriales...) ainsi que sur différents documents de communication et sites internet des événements concernés (fête de la nature, fête de la Science, journée du patrimoine...). Elles font également l'objet de communiqué de presse et de mailing d'information auprès d'environ 400 contacts.

Partenaires :

Les communes de Pouilly-sur-Loire, Mesves-sur-Loire, La Charité-sur-Loire, Couargues et Herry, la société de chasse, les AAPPMA de Pouilly-sur-Loire et La Charité-sur-Loire, le Pavillon du Milieu de Loire, la LPO18, Past'horizons, la Ferme de la Ronce, les Offices de tourisme de La Charité-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire, le syndicat viticole de Pouilly-sur-Loire, les associations de chasseurs à l'arc du Cher et de la Nièvre, Loire Nature découverte, la Communauté de communes Loire, Vignoble et Nohain et Annie Dumont.

PERSPECTIVES : action de l'équipe RNVL maintenue dans sa version minimale en 2020.
Poursuite de ce type d'actions par divers partenaires.

CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte

Descriptif de la mesure : les trois sentiers de découverte font partie des équipements d'accueil et de sensibilisation du public sur le terrain mais aussi de gestion de la fréquentation. Créés il y a plusieurs années, ils nécessitent aujourd'hui quelques améliorations afin d'offrir un service de qualité et de garantir leur attractivité et par là-même celle du territoire.

Sont prévus dans le plan de gestion :

- dans un premier temps (2018) : la révision du balisage (en lien avec l'action CC 5.2.2. Élaboration d'un document de découverte de la RN), l'installation de panneaux d'accueil et la réalisation d'un pré-diagnostic d'accessibilité afin d'évaluer la possibilité d'adaptation de l'un des sentiers pour l'accueil des publics en situation de handicap ;
- dans un second temps (2021), une étude globale d'aménagement afin de définir les travaux et aménagements à mener, dont certains sont déjà identifiés (réfection de pilotis, restauration d'une boire, amélioration d'un chemin d'accès et de parkings) ;
- dans un troisième temps (2022-2026) : la réalisation des travaux d'aménagements alors définis.

La signalétique d'approche des sentiers sera également améliorée dans le cadre de l'action CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

Afin de donner toute l'ambition que mérite cette action, notamment en termes d'implication des acteurs locaux et de complémentarité avec les projets de valorisation du territoire, et de manière à assurer une cohérence avec d'autres actions du plan de gestion, celles-ci ont été regroupées en un seul projet d'étude d' « Organisation, amélioration et valorisation de l'offre de découverte autonome sur la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire » qui a fait l'objet en 2018 de la rédaction d'un cahier des charges et d'un appel d'offres pour une réalisation par un bureau d'études spécialisé.

Le projet rassemble tout ou partie des actions : CC 5.1.5 Edition d'un support de découverte pour le jeune public, CC 5.2.2 Elaboration de documents de découverte de la RN, CI 5.2.4 Rénovation des trois sentiers de découverte, CS 5.2.5 Etude sur l'accessibilité de la RN pour les publics en situation de handicap, CC ou CI 5.2.6 Mise en œuvre de supports de découverte pour les publics en situation de handicap, CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation



Il comprend deux phases :

- Phase 1 « diagnostic » : identification des potentiels de valorisation de la réserve naturelle, analyse de l'offre de découverte nature autonome existante sur la réserve naturelle et le territoire, diagnostic du potentiel de mise en accessibilité pour les différents publics en situation de handicap, recueil des ressentis, attentes, besoins et suggestions des acteurs.
- Phase 2 « définition et développement du projet de valorisation » : plan de circulation, plan d'aménagement et d'équipement de découverte, outils d'accompagnement de la découverte.

Ces deux phases s'accompagnent d'une démarche de participation importante de divers acteurs (prestataires de produits de découverte, collectivités, offices de tourisme et agences départementales de développement touristique, enseignants, structures spécialisées dans les différents types de handicap).

Deux propositions ont été réceptionnées, dont les coûts s'élèvent à 46 191 € pour l'une et 42 834 € pour l'autre.

La réalisation de cette action nécessite de mobiliser des financements nouveaux et complémentaires aux financements habituels (État et Europe). Elle n'a donc pas pu être mise en œuvre en 2019. Divers contacts et pistes de financements ont été étudiés, notamment par les collectivités locales, considérant que ce projet pouvait représenter une véritable plus-value pour le territoire. Il s'agit désormais de confirmer ou non ces pistes et de construire un plan de financement permettant la réalisation de cette étude.

PERSPECTIVES : à poursuivre en 2020 (Construction du plan de financement).

MS 5.2.7 Diffusion d'informations générales sur la RNVL et d'actualités sur sa gestion via divers supports

Descriptif de la mesure :

Il s'agit d'utiliser divers supports et médias pour informer les usagers habituels ou occasionnels et les riverains de l'existence du site, son patrimoine, ses enjeux, ses objectifs, sa gestion et sa réglementation ainsi que les possibilités de découverte.

Cela se traduit par :

- l'intégration ou le maintien et l'actualisation d'informations générales dans divers sites internet et documents des gestionnaires ou d'acteurs et dans divers guides à portée plus large,
- la diffusion des informations d'actualité via la presse et des médias locaux, les pages et sites internet consacrées à la réserve naturelle, les vitrines des panneaux et bornes d'information, mailing, lettres électroniques, bulletins municipaux etc,
- la création d'une page Facebook dédiée à la réserve naturelle,
- l'organisation d'opérations de lancement ou inaugurations lié à certaines actions du plan de gestion,
- la diffusion de divers documents.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

- **La transmission d'informations à la presse et aux médias locaux** (trois hebdomadaires, deux quotidiens, France 3 Nevers et le Magazine Loire & Terroirs), a concerné (cf. Annexe 2) :

* la sortie des programmes d'animations des gestionnaires de la réserve naturelle, chaque animation organisée sur son territoire et à proximité, la préservation des oiseaux nicheurs des grèves, la conservation des pelouses et prairies grâce au pâturage et les différentes étapes de transhumance des moutons ;

* l'importance de la RNVL pour l'accueil des oiseaux hivernants (avec la production d'un [diaporama](#) mis en ligne), les travaux d'entretien du lit de la Loire réalisés par la DDT de la Nièvre. Le sujet sur la préservation des oiseaux nicheurs des grèves a fait l'objet d'un rendez-vous sur le terrain devant l'île aux sternes à Nevers en présence de différents acteurs (Conservateur de la Réserve Naturelle du Val de Loire, animatrice des sites Natura 2000 Loire-Allier, Ligue pour la protection des oiseaux de la Nièvre, Direction départementale des territoires de la Nièvre, Ville de Nevers).

Ces informations sont également transmises à une liste de diffusion d'environ 400-430 contacts (partenaires techniques, riverains, élus).

Ces actualités sont enfin régulièrement mises en ligne sur le site des Réserves Naturelles de France (<http://www.reserves-naturelles.org/val-de-loire>) et sur les sites des deux Conservatoires (CEN Bourgogne <http://www.cen-bourgogne.fr> et Centre-Val de Loire <https://www.cen-centrevaldeloire.org>), ainsi que dans leurs lettres électroniques ou réseaux sociaux. Certains partenaires relaient également ponctuellement ces actualités sur leur site internet.

- un article est paru dans [la lettre électronique du CEN Centre-Val de Loire](#) (cf. Annexe 2) concernant l'opération de nettoyage en canoë (octobre 2019).

- **Des articles de vulgarisation ou de valorisation des travaux techniques ou scientifiques** menés sur la réserve naturelle sont rédigés pour des revues et cahiers techniques à destination du grand public ou de gestionnaires (cf. Annexe 2) :

En 2019 : un article sur le site actu-environnement.com suite à la présentation des résultats du suivi scientifique de la dynamique de renouvellement des salicacées sur la RN (CS1.0.5) lors des Journées d'échange techniques sur la Gestion écologique des ripisylves, organisée par l'Astee et l'AFB à Paris, et un article sur le dispositif de préservation des oiseaux des grèves déployé sur la

réserve naturelle et les sites Natura 2000 Loire-Allier dans la revue Recherches naturalistes (Décembre 2019, 7 pages).

- Les documents et plaquettes d'informations ont été diffusés par l'Office de tourisme de Pouilly-sur-Loire pour les bourses d'échange de la Nièvre, du Cher et de l'Yonne. Des envois ou tournées de dépôts complémentaires ont été effectués par l'équipe de la réserve naturelle.

	Nombre d'exemplaires diffusés
Programme d'animation CEN Bourgogne	504
Programme d'animation CEN Centre-Val de Loire	1509
Dépliant de présentation RNNVL (français)	2006
Dépliant de présentation RNNVL (anglais)	546
Dépliant de présentation RNNVL (allemand)	566
Dépliant de présentation RNNVL (hollandais)	546
Dépliant « Les sentiers du milieu de Loire »	380
Dépliant « Les Saulières » (sentier Herry)	0

Cette diffusion est complétée par celle effectuée directement par les sièges des Conservatoires ou l'antenne Cher-Indre du CEN Centre-Val de Loire. Ces documents sont également consultables en ligne sur les sites des gestionnaires.

PERSPECTIVES: Action reconduite en 2020

Poursuite de la diffusion d'information et de documents.

MS 5.2.9 Édition d'un document de communication du Plan de gestion

Descriptif de la mesure :

L'édition d'un nouveau document de communication du plan de gestion permettra de renforcer le partage et l'appropriation des enjeux de la RNVL par les usagers, riverains et acteurs du territoire et de présenter les objectifs de gestion et les actions prévues pour la période du nouveau plan de gestion 2017-2026.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

La structure et le contenu du document ont été préparés en 2018. La mise en page du document (en interne) et son impression (prestation) ont été intégrés au budget 2019. Le document devrait être édité et diffusé en fin de premier semestre 2020.

PERSPECTIVES: Édition et diffusion

CI 5.3.1 Entretien, renouvellement et renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation

Descriptif de la mesure :

L'opération consiste à maintenir les éléments de signalétique dans un bon état (remplacement d'éléments détériorés) mais également de les améliorer (renforcement de la signalétique, mise à jour des panneaux, amélioration de la lisibilité des éléments).

Actions réalisées en 2019 et résultats:

L'entretien des signalétiques réglementaires et informatives à partir des accès et limites de la réserve naturelle s'est poursuivi ces deux dernières années. Il a consisté essentiellement, sur les accès pédestres connus, en du remplacement d'éléments détériorés ou tombés au sol, comme les bornes de limite en chêne en 2019 (photo ci-contre, BF-CENB).



Le dispositif de signalétique fluviale à destination des randonneurs nautiques a été mis en place cette année :

1. La pose de flèches directionnelles depuis le milieu du fleuve indiquant le camping de Pouilly-sur-Loire (afin de minimiser les risques de camping sauvage) s'est faite en 2018. En raison d'un écoulement suffisant en 2019 du chenal secondaire qui permet l'accès direct au camping, cette signalétique n'aura pas été nécessaire ;

2. La pose d'un panneau temporaire d'entrée sur la réserve naturelle a été reconduite : un grand visuel a été positionné directement dans le chenal principal en aval immédiat du pont de La Charité-sur-Loire devant la passe à canoës. (photo ci-contre à droite, BF-CENB). Il



est resté en place du début du mois de juillet au mois de septembre, à destination des randonneurs nautiques.



3. L'extrémité aval de la réserve naturelle a été matérialisée à nouveau ces deux années par des panneaux temporaires plus petits (photo ci-contre à gauche, BF-CENB) disposés directement dans les chenaux principal et secondaire de Couargues et Tracy-sur-Loire. Opération parfois délicate à conduire, la pose de bouée permanente serait testée en 2020.

Le suivi et l'entretien des trois sentiers de découvertes (La Charité-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire et Herry), sont réalisés par l'équipe de la réserve naturelle pour la petite maintenance (entretien du mobilier existant et petits bûcheronnages-débroussaillments). Les services techniques des communes de La Charité-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire ainsi que des prestataires extérieurs assurent un broyage régulier pour garantir aux visiteurs de bonnes conditions de cheminement. Le sentier de découverte de Pouilly-sur-Loire a été rééquipé en partie par des éléments neufs (bornes chêne).

PERSPECTIVES: action reconduite en 2020

MS 5.3.2 Edition de dépliants de présentation de la RNVL

Descriptif de la mesure :

Un dépliant de présentation générale de la réserve naturelle est indispensable tant pour valoriser et promouvoir le site auprès de différents publics (acteurs et partenaires techniques, scientifiques, financiers, administratifs ou politiques, réseaux professionnels divers, riverains, touristes) que pour informer les usagers sur le patrimoine, les objectifs et la réglementation ou encore pour orienter la fréquentation vers les secteurs les moins sensibles.

Il sera actualisé et réédité régulièrement en français ainsi qu'en anglais, allemand et néerlandais. Des versions adaptées pour les publics en situation de handicap pourront être envisagées.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

Le [dépliant en français](#) a été actualisé et réédité à 7000 exemplaires (pour environ deux années de diffusion).

Dans l'attente de l'édition d'un document global de découverte de la RNVL (action CC 5.2.2 *Elaboration de documents de découverte de la RN*), le dépliant d'accompagnement du sentier de Pouilly-sur-Loire « [Les sentiers du milieu de Loire](#) », a été actualisé et réédité à 6000 exemplaires (quatre années de diffusion) avec le soutien de la Communauté de communes Cœur de Loire. L'itinéraire proposé par le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre (BIVC) a été intégré comme une possibilité de prolongement de la découverte sur le territoire.

L'édition de documents pour les publics en situation de handicap a été intégrée au projet d'étude « Organisation, amélioration et valorisation de l'offre de découverte autonome sur la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire » (cf. action CI 5.2.4 *Rénovation des trois sentiers de découverte*).

PERSPECTIVES: pas d'éditions prévues en 2020.

MS 5.3.3 Édition d'un support de présentation et de découverte de la RNVL pour les randonneurs nautiques

Descriptif de la mesure : la fréquentation de randonneurs nautiques n'est pas négligeable sur la réserve naturelle. Tout comme les autres usagers il est pourtant essentiel de pouvoir les informer sur le patrimoine, les objectifs et la réglementation du site ou encore de les orienter vers les secteurs les moins sensibles. Un document synthétique, facile à emporter sur les embarcations et très accessible est donc nécessaire.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

Suite à la rencontre « activités nautiques et espaces naturels » organisées en octobre 2018 (cf. MS 5.4.2 *Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image*) l'actualisation et l'amélioration de la diffusion du Topoguide « Descentes de Loire – Bourbonnais, nivernais, sancerrois », édité en 2014 par les conseils départementaux de la Nièvre, du Cher et de l'Allier, ont paru plus pertinents dans un premier temps, que l'édition d'un nouveau support spécifique à la réserve naturelle. La réflexion sur cet outil est donc arrêtée pour l'instant et sera intégrée à la réactualisation éventuelle de ce topoguide.

A l'occasion de la rencontre « activités nautiques et espaces naturels » d'octobre 2019, un travail collectif a été mené permettant de vérifier les informations présentes dans les topoguides, de lister les attentes de contenu, de forme et de diffusion pour une réédition éventuelle.

PERSPECTIVES: à poursuivre (participation à l'actualisation du topoguide par les conseils départementaux)

MS 5.4.2 Accompagnement, encadrement et valorisation des activités sportives, touristiques et de découverte utilisant le site (RNVL) et son image

Descriptif de la mesure :

Un certain nombre d'activités sportives, touristiques ou de loisirs s'exercent ou sont susceptibles de s'exercer sur la réserve naturelle, accompagnées ou non : randonnée ou balade nautique, pédestre, équestre, cycliste, pêche, chasse. Si elles peuvent potentiellement induire des impacts sur les habitats et les espèces, notamment en termes de dérangement liée à la fréquentation, elles sont aussi vectrices de sensibilisation des publics au patrimoine naturel, à sa fragilité et à la nécessité de sa préservation. L'encadrement (limitation de pratiques, engagement d'information et respect des sites...), l'accompagnement (temps de rencontre, d'échange et de formation, mise à disposition d'outils d'information) et la valorisation (action de communication, organisation d'évènement) de ces activités peut donc s'avérer non seulement nécessaire à la bonne conservation du site mais aussi bénéfique à son appropriation et à l'évolution des mentalités.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

Une rencontre « activités nautiques et espaces naturels » a été organisée en octobre 2018 par les CEN Bourgogne, Centre-Val de Loire et Allier à l'initiative de l'équipe de gestion de la RNVL²

Suite à cette rencontre, un évènement « **Nettoyons la Loire en canoë** » a été créé avec pour objectifs de :

- Créer un évènement convivial et utile entre gestionnaires d'espaces naturels, acteurs nautiques et avec le public.
- Mobiliser et sensibiliser le public au problème des déchets sauvages
- Faire découvrir la Loire et l'Allier (espaces naturels préservés), la pratique du canoë et les comportements respectueux de l'environnement
- Faire connaître les structures organisatrices et leurs actions.

Trois opérations de ramassage de déchets ont été organisées en début d'automne 2019 :

- le 21 septembre de La-Chapelle-Montlinard à Mesves-sur-Loire (sites N2000 Loire-Allier et RNN Val de Loire), organisé par les Cen Bourgogne et Centre-Val de Loire et Loire Nature Découverte, en partenariat avec la communauté de communes Loire Vignobles et Nohain
- le 28 septembre de Saint-Hilaire-Fontaine à Charrin (RNR Loire Bourguignonne et sites N2000 Val de Loire Iguerande-Decize) organisé par le Cen Bourgogne et Les Petits Castors en partenariat avec la commune de Charrin

- le 5 octobre de Cosne-sur-Loire à Sury-près-Léré (sites N2000 Loire-Allier) organisé par le Pavillon du Milieu de Loire, le club canoë-kayak de Cosne-sur-Loire et Canoë-Evasion en partenariat avec la centrale EDF de Belleville-sur-Loire, la mairie de Sury-près-Léré et la Maison de Loire du Cher.

Au total ce sont 8m³ de déchets qui ont été ramassés sur 24 km de berges avec 43 participants et un bon relais dans la presse locale.

La coordination et la communication générales sur l'évènement ont été assurées par la chargée de communication sur la RNVL.



Déchets ramassés sur la RNVL
Photo : B. Fritsch/Cen B

² Ont été conviés, les loueurs et clubs canoë-kayak, les structures proposant des balades en bateau, un guide de pêche, la LPO03 (gestionnaire de la RNN du Val d'Allier), le Conseil départemental de la Nièvre (Service activités sportives et de pleine nature), les Directions départementales des territoires de la Nièvre, de Saône et Loire et de l'Allier, l'association de préfiguration du Groupement d'Intérêt Public « Destination Loire Itinérance ».

En octobre 2019, une deuxième rencontre a été organisée avec pour objectif de « **Réfléchir et mettre en œuvre collectivement et de manière cohérente sur la Loire et l'Allier « du milieu » des outils et moyens permettant une pratique des activités nautiques compatible avec les enjeux de préservation des espaces naturels** ». Elle a été l'occasion de :

- faire un travail collectif sur l'état des lieux des aménagements de mise à l'eau, obstacle à la navigation et services, sur la base des cartes des topoguides existants. Ce diagnostic a pour but l'actualisation des topoguides et l'identification des besoins d'amélioration tout en tenant compte des enjeux environnementaux. Celui-ci pourra être amélioré mais a d'ores et déjà été transmis à l'association Loire Itinérance pour une prise en compte dans le cadre du Schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérances mené en partenariat avec les EPCI du secteur de Roanne à Gien ;
- lister les attentes de contenu, de forme et de diffusion pour une réédition éventuelle des topoguides ou la création d'autres outils ;
- de faire le point sur les sites et applications mobiles existantes sur lesquelles il serait possible de s'appuyer pour faire passer un certain nombre d'informations pratiques de navigation mais aussi de préservation des milieux naturels et des espèces. Peu de supports pertinents sont apparus hormis la base de données Biodiv'sport et l'outil « Météo des oiseaux ». La base de données [Biodiv'sport](#) est en projet développement sur les pratiques de sports d'eaux vives et sports aquatiques par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes. Elle permet de diffuser des informations concernant des zones sensibles auprès des pratiquants de sport nature via des sites partenaires. L'outil [météo des oiseaux](#) (page Facebook et carte des zones sensibles) est un moyen d'information en temps réel de l'évolution de la sensibilité des sites de pratiques sportives et de loisirs en fonction de la présence de neuf espèces d'oiseaux du littoral méditerranéen français.
- de comparer les différents éléments de signalétique nautique mis en place sur les espaces naturels protégés et d'échanger sur les améliorations potentielles. Sont ressortis la nécessité d'harmoniser la signalétique des sites faisant l'objet d'interdiction d'accès aux zones de nidification d'oiseaux sur la base de celle déjà mise en place sur la RNVL et les sites Natura 2000 Loire-Allier, et d'améliorer la signalétique d'entrée et surtout de sortie des réserves naturelles. Une expérimentation de pose de bouées signalétique a été proposée sur la RNVL.
- d'évoquer la réédition de l'autocollant « protégez moi, n'accostez pas » qui n'a pu être menée au bout par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels faute de moyens. La LPO Auvergne-Rhône-Alpes prévoit une révision de la maquette et une édition pour son territoire d'intervention. Elle mettra la nouvelle maquette à disposition des Conservatoires et du Conseil départemental de la Nièvre pour une éventuelle édition complémentaire. La [présentation](#) et le [compte-rendu](#) de la dernière rencontre sont disponibles en ligne.

PERSPECTIVES: à poursuivre (réédition de l'évènement « Nettoyons la Loire en canoë », organisation d'une rencontre automnale, mise en œuvre ou suivi des actions proposées).

MS 5.5.4 Accueil de groupes et médias

Descriptif de la mesure :

Accueil de groupes spécialisés (techniciens en environnement, gestionnaires d'espaces naturels, scientifiques, naturalistes), sur des sujets en lien avec les enjeux de la RNVL et sa gestion.

Accueil de médias locaux à nationaux, auteurs, réalisateurs, artistes...

Actions réalisées en 2019 et résultats :

- Présentation de la réserve naturelle et des sites Natura 2000 Loire-Allier pour Le Régional de Cosne et du Charitois (mars 2019) et pour le Berry républicain/Journal du Centre (juillet 2019)

- Transmission d'informations sur la faune et la flore ligériennes pour l'encyclopédie en ligne wiki58 (août 2019).

- Accueil d'une journaliste et échanges dans le cadre d'un projet de Hors-série du Journal du Centre sur la faune et la flore de la Nièvre (choix des espèces, fournitures d'informations et d'images, validation scientifique – projet en cours depuis fin 2019).

PERSPECTIVES: action reconduite à minima en 2020

MS 6.1.1 Participation aux réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et de scientifiques en lien avec les intérêts et enjeux de la RN

Descriptif de la mesure :

La participation des gestionnaires et du personnel de la réserve naturelle à des programmes de conservation au sein de différents réseaux d'espaces naturels est essentielle. L'échange d'information, la mutualisation des expériences, la réalisation de projets communs est une plus-value importante pour la gestion et la valorisation de la réserve naturelle et le travail des gestionnaires.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

RESEAUX :

L'équipe de gestion de la réserve naturelle a participé aux Congrès nationaux des Réserves naturelles de France (RNF) qui se déroulaient en Charente-Maritime en avril 2018 et dans les Hautes-Alpes en 2019. Une occasion de partager les expériences de gestion et échanger sur les savoirs faire avec d'autres gestionnaires. Les travaux étaient entre autre consacrés en 2018 à la réflexion sur la possibilité de renforcer le réseau des aires protégées face au déclin amorcé de perte de la biodiversité et en 2019 à l'adaptation de la gestion des espaces naturels protégés face au changement climatique. A noter également : le patrimoine archéologique de la réserve naturelle a été valorisé dans un rapport réalisé par RNF sur le patrimoine culturel dans les réserves naturelles (*Réserves naturelles de France – avril 2019 – Le patrimoine culturel des Réserves Naturelles de France ; compte-rendu d'enquête – Laura Berthelot/Commission Education et Sensibilisation à la Nature - 34 pages*).

Le personnel de la réserve naturelle au sein de leurs Conservatoires respectifs a participé à des rencontres régulières des équipes des conservatoires de l'axe Loire-Allier du « milieu ». Il s'agit de partager et mutualiser des problématiques de gestion, le déploiement de mesures communes de suivis scientifiques, d'animation, de communication pour une meilleure cohérence et visibilité de leurs actions et notamment la mission de gestion de réserve naturelle qui leur est confiée. Une rencontre informelle des gestionnaires des réserves naturelles de la Loire et de l'Allier entre Nièvre, Cher et Allier s'est déroulée le 5 juillet 2019 pour échanger sur les plan de gestion respectifs de ces RN et les trajectoires et actions commune qui pourraient être menées

PERSPECTIVES: action reconduite en 2019

MS 6.2.1 Participation aux programmes et politiques de gestion intégrée de l'axe Loire

Descriptif de la mesure :

Les actions de la gestion de la réserve naturelle peuvent répondre et s'inscrivent dans divers programmes de gestion intégrée du cours de la Loire (Plan Loire, SDAGE-contrat de milieu ...) à différentes échelles territoriales. A l'échelle départementale, il s'agit selon les sollicitations de participer aux commissions de gestion d'activités humaines.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

COMMISSIONS DEPARTEMENTALES :

Les Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne et Centre-Val de Loire font partie de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) au titre de leurs différentes missions. Cette commission a été relancée fin 2018 et la chargée de communication a participé à une réunion en février 2019.

Les Conservatoires d'espaces naturels Bourgogne, Centre-Val de Loire et Allier sont représentés au sein du comité de pilotage de l'Association Loire itinérance et ont participé activement à la réflexion menée pour l'élaboration d'un Schéma d'aménagement et de structuration de l'offre d'itinérance concernant le secteur de Roanne à Gien, afin de s'assurer de la prise en compte des enjeux environnementaux dans ce projet. Outre la transmission d'éléments d'information et d'avis apportés aux différentes étapes du projet, la chargée de communication a participé à un atelier de travail en avril 2019 et a assisté à la restitution de l'étude en groupe de pilotage en novembre 2019. Le projet devrait désormais se poursuivre par la mise en œuvre d'actions par les EPCI concernés et l'animation d'une gouvernance pour faire vivre la destination touristique, auxquelles les Conservatoires devraient continuer à être associés.

Le conservateur et la chargée de communication ont participé au séminaire organisé en novembre 2019 par le Conseil départemental sur la Stratégie d'adaptation au changement climatique.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2020

MS 6.3.2 Rencontres régulières avec les acteurs locaux et accompagnement de projets

Descriptif de la mesure :

En dehors d'action fléchées spécifiquement par le plan, le maintien du relationnel avec les partenaires locaux est assuré par des contacts réguliers du personnel de la réserve naturelle avec les acteurs locaux, riverains et propriétaires à l'occasion de missions de terrain, d'animations, de suivis de projet.

Il s'agit également de suivre des projets que pourraient avoir les acteurs dans ou à proximité de la RN et sur lesquels l'équipe de gestion de la réserve naturelle peut apporter une expertise, une contribution ou un avis.

La participation aux assemblées générales d'associations locales concernées par la réserve naturelle est également l'occasion de rappeler les missions, rôles, enjeux, objectifs et actions de la réserve naturelle.

Actions réalisées en 2019 et résultats :

Dans le cadre du Plan de croissance touristique de la Communauté de communes Cœur de Loire, le conservateur a participé à une réunion de lancement de l'étude et la chargée de communication à deux ateliers de travail (mai et octobre 2019). L'équipe a également accueilli Cécile Despalles de l'Agence de développement touristique de la Nièvre pour un entretien spécifique à la réserve naturelle (mars 2019). La Loire est ressortie comme l'un des atouts majeurs du territoire, ce qui se traduit par le défi n°1 du plan : « Devenir une vitrine de la Loire nivernaise ». Dans ce cadre, différentes actions ont été identifiées impliquant les gestionnaires de la réserve naturelle. Le projet d'étude sur « l'organisation, l'amélioration et la valorisation de l'offre de découverte autonome sur la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire » a notamment été intégré dans son intégralité dans ce plan.

PERSPECTIVES: action reconduite en 2020

VAL DE LOIRE ■ À Herry et La Chapelle-Montlinard, les rives du fleuve ont été entretenues et restaurées

Les chenaux de la Loire ont été soignés

Des travaux ont été menés en fin d'année sur le lit de la Loire, afin de réduire les risques d'inondation et préserver les milieux naturels.

Vincent Michel
vincent.michel@centrefrance.com

Dans les anciens chenaux de la Loire qui bordent les communes d'Herry et de La Chapelle-Montlinard, sternes naines, crapauds calamites et lamproies marines peuvent prendre à nouveau leurs aises. Des travaux ont été menés sur le lit du fleuve en fin d'année. Leur but : réduire le risque d'inondation, mais aussi conserver la biodiversité.

Scarification du sable, fauchage et dévégétalisation

En plusieurs endroits, au sein de la Réserve naturelle du Val de Loire, les services de la Direction départementale des territoires de la Nièvre ont assuré l'entretien des chenaux en procédant à la scarification du sable, pour éviter la réinstallation de végétation. Trois secteurs ont été concernés, à cheval sur la commune d'Herry et, face à elle, de l'autre côté du fleuve, sur celles de Mesves-sur-Loire et Pouilly-sur-Loire.

Plus au sud, sur le territoire de La Chapelle-Montlinard et, côté Nièvre, de La Charité-sur-Loire,



MILIEU NATUREL. Les sternes naines font partie de ces animaux qui apprécient les rives du fleuve.

un autre chenal a subi, lui, une restauration, avec fauchage et dévégétalisation. Là, saules et peupliers ont été arrachés.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre du Plan Loire grandeur nature, qui vise, notamment, à l'échelle du bassin du fleuve, à la préservation du patrimoine naturel et à la protection des populations des risques d'inondations. Le coût des opérations s'élève, au total, à 30.000 euros, dont 60 % ont été financés par l'Agence de l'eau

Loire Bretagne, partenaire de ce programme. L'État, lui, a apporté 20 %, autant que le Fonds européen de développement régional, via le programme Feder bassin de la Loire, dont les objectifs rejoignent ceux du plan.

Le lit se creuse... et les chenaux s'assèchent

Les travaux viennent contrer les effets de l'enfoncement du lit de la Loire et de sa nappe alluviale. « Entre 1995 et 2010, le bras principal s'est enfoncé jusqu'à 2 mètres selon

les secteurs », indique le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, chargé de cogérer la réserve avec son homologue bourguignon.

Si le fleuve a évolué ainsi, c'est à cause de l'activité humaine des deux siècles passés. « La Loire dissipe l'énergie de son courant en déplaçant sables et graviers. Les aménagements des XIX^e et XX^e siècles – levées, enrochements – et l'extraction intensive de sable entre 1950 et 1990, en limitant la capacité

de la Loire à mobiliser des sédiments dans sa largeur, l'ont contrainte à creuser en profondeur. »

Avec le creusement du lit de la Loire, le milieu naturel perd de sa spécificité. « Le phénomène est à l'origine de la végétalisation et de la chenalisation du lit, expliquent les gestionnaires de la réserve naturelle. Les zones humides et les chenaux secondaires s'assèchent et se combient, les pelouses s'embroussaillent, la forêt alluviale se transforme en une forêt plus classique de plaine. » Une évolution accentuée par « l'abandon des pratiques agro-pastorales » et « au tarissement des événements de crue ».

Les sternes utilisent les îlots de sable pour nidifier

Entretien et restauration profiteront à la faune. « Les sternes naines et les grues cendrées utilisent les îlots de sable dénudés, respectivement pour leur nidification et pour leur hivernage », souligne le conservatoire. L'eau se trouvant dans les chenaux secondaires plaît aussi aux amphibiens et aux poissons. Les crapauds calamites « se reproduisent dans les trous d'eau », tandis que la lamproie marine « dépose ses œufs sur le fond sableux immergé ». Les humains aussi ne peuvent que mieux s'en porter : « Les opérations permettent de préserver les conditions d'écoulement des eaux en cas de crue. » ■

Réserve naturelle du Val de Loire

Sauvegarder un patrimoine unique

Crée en 1995, la Réserve naturelle du Val de Loire abrite des habitats naturels privilégiés. Deux mots clés : la préservation et la bonne gestion au quotidien.

Les Ligériens, que nous sommes, sont plutôt des privilégiés, question milieu naturel. Saviez-vous, que nous avons la chance d'habiter dans le tronçon de Loire le plus représentatif des paysages, de la flore, de la faune rencontrés sur les 450 km de la Loire moyenne entre Nevers et Angers ? En gros, sur 18 km de long et 1.450 hectares, de La Charité/La Chapelle-Montlignard au sud, en passant par Herry, Mesves, Pouilly, Couargues, jusqu'à Tracy au nord, on a une parfaite vitrine de la Loire des îles, tout est en « magasin » côté flore et faune.

C'est bien pour cela que cette zone est devenue « Réserve nationale du Val de Loire » par décret ministériel le 21 novembre 1995, un statut réglementaire de protection et de gestion de la nature. Toute cette diversité est intimement liée à la dynamique fluviale de la Loire.

« Le fleuve est en contact permanent avec la nappe alluviale ce qui engendre des variations continues de niveau d'eau, explique Nicolas Pointecouteau, conservateur de la Réserve. La Loire bouge et déplace les sables et graviers, rajeunissant régulièrement les milieux naturels. Les berges et les îlots se font et se défont au gré des humeurs du fleuve, proposant une mosaïque de milieux naturels très contrastés. En 2003, la crue a "rajeuni" certains secteurs, "elle a fait le ménage", emportant avec elle, bois, plantes, graviers, galets... Si la Loire était canalisée comme le Rhône ou le Rhin, on perdrait



Le castor d'Europe a fait son grand retour dans la Réserve. (PHOTO : F. HEGCOTT - CEN CVL)

alors cette biodiversité. »

Cet environnement exceptionnel se décline en trois parties. Les bancs de sable qui s'échelonnent du milieu du fleuve jusqu'au coteau, abritant entre 16 et 25 habitats naturels, les milieux ouverts avec les pelouses et les prairies sèches et les milieux forestiers, correspondant aux îles boisées et à la forêt alluviale. « La réserve naturelle, c'est un tiers d'eau libre, un tiers de milieu ouvert et un tiers d'habitat forestier », souligne Nicolas Pointecouteau.

Côté faune et flore, que trouve-t-on ?

Observons d'abord ce qui se passe dans le lit « vif » du fleuve, là où l'on trouve le chenal principal, les chenaux secondaires, les grèves et les petits îlots boisés. Au printemps, les bancs de sable accueillent les gravelots, les oedicnèmes criards et les sternes pierregarins et naines qui s'installent à même le sol pour nicher. C'est aussi des zones d'ortoirs pour les grues cendrées, pas moins de 8.000 y ont passé leurs vacances d'hiver cette année ! On y trouve aussi des colonies de petits saules et peupliers. Sur

les jars de Loire (galets), des sedums - des plantes grasses adaptées à des conditions très dures, supportant les 50° C l'été - ou encore des limoselles aquatiques sur les franges vaseuses. Le castor et la loutre, deux espèces emblématiques, ont fait lentement leur réapparition. Autre pionnier : le crapaud calamite qui aime « courir » dans les chenaux secondaires. Au total, le lit « vif » abrite 12 % de la flore française, 46 espèces de mammifères, 650 espèces de végétaux et 230 espèces d'oiseaux, un tiers de l'Europe !

Passons maintenant au milieu ouvert des pelouses, prairies et landes ligériennes. Dans les buissons épineux, des pies-grièches écorcheurs, on notera aussi la présence de l'alouette lulu... C'est un peu le royaume des insectes avec pas moins de 380 espèces de papillons et 40 espèces de libellules.

Les annexes hydrauliques, correspondant aux trous d'eau déconnectés du lit vif, sont des eaux calmes, particulièrement surveillées, qui abritent libellules, tritons, grenouilles et insectes aquatiques. « Elles sont de précieux indicateurs de la nappe allu-

viale et son fonctionnement. On peut également contrôler le pompage de l'eau potable en regardant les baisses de niveaux d'eau », insiste le conservateur.

Dans les milieux forestiers, on rencontre deux grands types de forêts : les

bois tendres (saules, peupliers) et les bois durs (frêne, orme et chêne). Il s'agit de garantir ce caractère naturel, en laissant des surfaces de forêt évoluer librement sans intervention humaine. C'est le domaine des pics cendrés, des rapaces comme la bondrée apivore, le milan noir et le balbuzard pêcheur, des sangliers, chevreuils, cerfs, chats sauvages, blaireaux, putois... « qui traversent la Loire comme et quand ils le veulent ».

Pourquoi une réserve ?

L'objectif fondamental est de faire accepter les enjeux du conservatoire de la Réserve naturelle par les acteurs du territoire. « Une intégration mais aussi une appropriation », dit Nicolas Pointecouteau. Protection de la nature comme la surveillance des nichées de sternes sur les grèves, mais aussi

gestion du milieu naturel en mettant en place des actions spécifiques par milieu.

« Par exemple, on encourage le retour du pastoralisme sur les milieux ouverts. On supprime les peupliers hybrides pour assurer un retour de l'essence souche, le peuplier noir. On restaure les frayères à brochets ou les mares pour les amphibiens... », explique le conservateur.

Un ancrage local qui se réalise en collaboration étroite avec les acteurs locaux que sont les collectivités, les associations, les fédérations, les scolaires, les particuliers. « On les accompagne dans des actions destinées à réaliser des actes du plan de gestion de la Réserve », insiste Nicolas.

Le credo ? Travaillons ensemble pour atteindre les objectifs.

FREDERIC DUMAILLET

L'atout Natura 2000

Natura 2000 n'est ni un magasin bio, ni le dernier aspirateur écologique... Non, Natura 2000 est un programme européen de protection de la nature. Dans notre secteur, il concerne une zone Loire-Allier, un site allant de Neuvy-sur-Loire à Mornay-sur-Allier.

Il s'appuie sur deux directives européennes, la protection des oiseaux et des habitats faune et flore. Les États européens ont désigné leurs propres zones en fonction des espèces d'intérêt communautaire, prônant le maintien et la restauration dans un bon état de préservation. Chaque État a sa méthode. En France, on se base sur la concertation et le volontariat des collectivités, des propriétaires ou des exploitants, avec à la clé la signature d'un contrat Natura 2000 respectant une réglementation



Le Bec d'Allier. (PHOTO : DR)

environnementale.

Comment ça marche ? Après étude d'une parcelle, genre prairie sèche - en accord avec le propriétaire - on détermine les besoins pour établir un document spécifique qui va déterminer les mesures de restauration : contrat Natura 2000. Le projet est entièrement subventionné, on

avance les fonds, on est remboursé après. Ce sont les Conservatoires des espaces naturels Centre-Val de Loire et Bourgogne qui sont animateurs des sites, mettant en place un diagnostic écologique et un diagnostic socio-économique, qui détermineront les enjeux, validés par un comité de pilotage (acteurs territoriaux, usagers, État).

Par ailleurs, si les démarches sont validées, il y aura superposition d'un site désigné au titre de la directive Habitat, faune, flore et d'un site désigné au titre de la Directive Oiseaux, lesquels auront le même périmètre. « Globalement c'est le périmètre le plus large actuellement qui s'appliquera, mais il y a quelques exceptions selon la situation », explique l'animatrice Florence Delarocque.

F. D.

Nevers : attention aux sternes du val de Loire



Un panneau à Nevers le long d'un accès interdit pour protéger le site. © Remy Chidiac / France 3 Bourgogne

Chaque année, une colonie de sternes niche sur un îlot de Loire à Nevers. Des oiseaux qui font l'objet d'un arrêté préfectoral pour protéger leur reproduction et favoriser la conservation de l'espèce.

Par FC

Depuis quelques semaines, des panneaux alertent les promeneurs des bords de Loire, à Nevers (Nièvre) : **le banc de sable baptisé "île aux sternes" est de nouveau habité, par une colonie d'oiseaux venue s'y reproduire**. Défense de les approcher pour ne pas les effrayer, et permettre le bon déroulement de cette période essentielle.

"Le lieu est propice, explique Annie Chapalain, secrétaire générale de la Ligue de protection des oiseaux (LPO 58). Ils y trouvent un abri, mais aussi de la nourriture. Le site est occupé depuis 2002, et sans interruption depuis 2012."

Sternes pierregarin et sternes naines

Deux espèces sont présentes dans le val de Loire : **la sterne pierregarin et la sterne naine**. Ces oiseaux migrateurs passent l'hiver en Afrique centrale ou de l'Ouest et reviennent en France autour de la fin avril et du début du mois de mai.

Les oiseaux profitent des îlots peu végétalisés et des bancs de sable pour venir y nicher. **"Ils pondent leurs œufs à même le sol, dans un trou. Quelques œufs de la même couleur que le sable, ce qui les rend presque invisible pour les non connaisseurs"**, détaille Nicolas Pontecouteau, conservateur de la **Réserve nationale du Val de Loire**. L'organisation en colonie leur permet de se protéger des potentiels prédateurs ou menaces pour leurs petits. Mais **leur lieu de nidification les rend vulnérables à la présence humaine ou celle de chiens**, qui pourraient venir écraser les œufs et déranger les poussins.

Les autres sites désertés

Plusieurs autres sites sont désertés depuis deux à trois ans. En cause, **des crues tardives de la Loire**, notamment en 2016 et 2017, qui ont anéanti tardivement des colonies. Mais aussi **les dérangements humains**, au Bec d'Allier ou à Nevers particulièrement, qu'ils viennent de promeneurs, de pêcheurs, de baigneurs ou de canoës.

Une reproduction perturbée serait un coup dur pour l'espèce. **L'axe Loire-Allier abrite chaque année près d'un millier de couples de sternes**, dont environ la moitié de la population française de sternes naines. Sur le site de Nevers, **123 couples ont été recensés ces derniers jours** en train de couvrir. C'est depuis 2002 le principal lieu de reproduction dans la Nièvre.

Jusqu'à 750 euros d'amende en cas de destruction

Pour protéger cet espace, **des arrêtés préfectoraux sont pris chaque année depuis 2009**. Un nouvel arrêté-cadre concernant les zones Natura 2000 et la réserve naturelle du Val de Loire a été signé le 9 mai pour la Nièvre et le Cher. Trois sites, définis en concertation avec les acteurs locaux, devraient être confirmés mi-juin, à Nevers, Germigny et Meauce. Chaque lieu protégé est ensuite signalé à l'aide de panneaux réglementaires et de panneaux d'information.

Les sternes sont des espèces protégées par le code de l'environnement, tout comme leur habitat. *"Toute destruction constitue un délit, passible de peines correctionnelles*, précise François Pohnu, chef de service de l'**Office national de la chasse et de la faune sauvage** (ONCFS) dans la Nièvre. *La violation d'un arrêté préfectoral de biotope peut ainsi être puni d'une contravention allant jusqu'à 750 euros."*



Des panneaux ont été installés sur les bords de Loire pour informer les promeneurs sur les populations de sternes. / © Remy Chidiac / France 3 Bourgogne

Surveillance, prévention et verbalisation

Tout au long de la période de présence des oiseaux (jusqu'au mois d'août en général), **des actions de surveillance, de prévention, voire de verbalisation si nécessaire, sont mises en place**. Elles sont menées par l'ONCFS, les agents de la Réserve naturelle du Val de Loire, mais aussi la police municipale de Nevers, notamment au moment de Nevers Plage. **"Le travail commence à porter ses fruits, les effectifs sont en augmentation**, se félicite Annie Chapalain, secrétaire générale de la LPO 58. *La population a assimilé qu'il existait cet îlot avec les sternes, mais il y a toujours besoin de rappels et de sensibilisation chaque année."*

OISEAUX ■ Les préfètes du Cher et de la Nièvre ont signé un arrêté préservant les sternes entre Cher et Nièvre

Les sternes protégées jusqu'à fin août

Depuis un mois environ, les sternes sont revenues nicher le long de la Loire et l'Allier. Préfètes du Cher et de la Nièvre viennent de signer un arrêté pour les protéger.

Jenny Pierre

jenny.pierre@centrefrance.com

La saison de nidification a commencé. Les sternes pierregarins et sternes naines, oiseaux blancs à tête noire que l'on voit voler en bord de Loire, sont revenues pondre le long du fleuve depuis plusieurs semaines. Sauf que pendant cette période, qui court jusqu'en août, les sternes ne doivent surtout pas être dérangées.

Préfètes du Cher et de la Nièvre viennent de prendre un arrêté cadre. Une mesure qui, pour la première fois, protège les sternes sur l'ensemble du site Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire », dont la Réserve naturelle nationale du Val de Loire. Concrètement, sur tout ce secteur, jusqu'à fin août, des zones peuvent être identifiées comme « zones de



STERNES NAINES. Une centaine de couples ont été identifiés il y a quelques années sur l'axe Loire-Allier, sur la zone Nièvre-Cher.

PHOTOS FRED LONJON

nidification ». Si elles sont validées comme telles, elles sont interdites d'accès. Des panneaux d'interdiction seront alors installés,

de même que des panneaux d'information sur les sternes et l'intérêt de les préserver.

Interdit d'accoster, de camper...

Chaque année, sur ces zones, pendant la période de nidification (de la signature de l'arrêté jusqu'au 31 août), il sera notamment interdit d'accoster, d'y faire du

camping, d'y amener un chien, de survoler le site à moins de 150 m de haut, ou encore de l'approcher à moins de 15 m en bateau à moteur.

« Une violation d'un arrêté de protection du biotope, ce n'est qu'une contravention à 750 €! », prévient François Pohu, chef de service à l'Office

nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Pour Nicolas Pointecouteau, conservateur de la Réserve naturelle du Val de Loire, la protection des sternes est essentielle. « Elles s'installent à même le sol et vont déposer des œufs. Quand on ne connaît pas et qu'on se promène, on peut les écraser

REPÈRES

Secteurs concernés par l'arrêté. De Mornay-sur-Allier à Belleville-sur-Loire côté Cher, de Livry à Neuvy-sur-Loire côté Nièvre.

Arrêtés annuels. Chaque année, des arrêtés fixeront les zones de nidification. Au préalable, elles seront identifiées par les conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et du Centre Val de Loire. Ceux-ci les proposeront à la classification aux communes concernées ; aux loueurs de canoë, associations de pêcheurs et de chasseurs, associations naturalistes, à l'agence française pour la biodiversité et à l'ONCFS.

Informations. Des affiches et plaquettes invitant à protéger les sternes sont disponibles auprès des services de l'État. La DDT indique qu'il ne faut pas hésiter. ■

et déranger les poussins. » Déranger les sternes adultes aussi. Or, leur fuite expose les œufs au soleil et à la prédation. Rien que pour les sternes naines, une centaine de couples ont été recensés il y a quelques années sur l'axe Loire-Allier entre la Nièvre et le Cher. « C'est quasi 5 % de l'effectif national nicheur », souligne Nicolas Pointecouteau. ■



« Quand on ne connaît pas, on peut écraser les œufs »

NICOLAS POINTECOUTEAU
Réserve naturelle du Val de Loire

[Le Berry républicain – 20 juillet 2019](#)

Le troupeau de moutons de Past' Horizons trouve sa pitance tout en entretenant la réserve naturelle



Le collectif Past' Horizons fait paître ses moutons sur les pelouses et prairies des bords de Loire, côté Cher et côté Nièvre. Un moyen de préserver ces milieux naturels protégés.

Le Journal du Centre (extrait) – 18 août 2019

Dans la réserve, au bord du fleuve royal

Au fil de la Loire

Classée réserve naturelle du Centre-Val de Loire en 1995, la Loire des îles confirme encore aujourd'hui la valeur exceptionnelle patrimoniale de ses milieux naturels et des espèces. La réserve met tout en œuvre pour protéger son environnement et la faire découvrir. Avec des randonnées, des balades en canoë-kayak et des ateliers de découvertes, la Loire des îles attire toujours autant de visiteurs.

Cloé Arrault
redaction.berry@centrefrance.com

La réserve naturelle du Centre-Val-de-Loire s'étend sur 1.500 hectares. À l'ouest, le département du Cher, à l'est celui de la Nièvre. Et la Loire sur dix-neuf kilomètres. Ouverte gratuitement au public toute l'année, la réserve a accueilli environ 3.000 personnes l'an dernier.

Trois randonnées

Trois sentiers permettent de partir à la découverte du patrimoine naturel du fleuve royal. Le premier, le sentier de l'île, à Pouilly-sur-Loire, permet de découvrir les bancs de sable et les forêts alluviales, ce paysage emblématique du fleuve, sur 3,5 kilomètres. Le deuxième, le sentier de Herry (Cher) est un ancien terrain de motocross, réhabilité en tant que sentier des Saulières. Il s'étend au cœur d'une forêt sur un kilomètre, et permet de rejoindre un bras secondaire de la Loire. Un randonneur chanceux peut espérer apercevoir grenouilles, castors et libellules.

Le dernier sentier, celui de La Charité-sur-Loire, nommé de

l'Eau et des arbres, longe le bras principal du fleuve pour atteindre une forêt alluviale principalement composée de saules blancs et de peupliers noirs. Composé de deux parties, le sentier s'étend sur 5 kilomètres. La première partie se situe au sein de la réserve naturelle, l'autre longe les quais et les remparts de la ville.

« Grâce au barrage principal de Villerest, le fleuve n'a pas atteint un seuil critique »

Sur la route des circuits pédestres, se trouvent des points d'observation. D'ici, les randonneurs peuvent apercevoir des espèces d'oiseaux et des espèces végétales protégées. Cinquante et une d'entre elles bénéficient du statut européen de conservation, telle que l'œdicnème criard, la grue cendrée et le pic mar.

Des arrêtés préfectoraux et municipaux protègent ces espèces et leur habitat. Voilà pourquoi il y a des pancartes interdisant l'accès de certaines îles ou de certaines buttes. Des oiseaux, comme le petit grave-

lot, pondent leurs œufs à même le sol. Tachetés, ils passent inaperçus au milieu des galets. L'œdicnème criard fait de même, mais ses œufs, plus grands, sont plus faciles à repérer. Ces deux oiseaux sont très sensibles. Le courant de l'eau peut balayer les œufs et la chaleur, les cuire.

La Loire est un des rares fleuves français à ne pas disposer d'un glacier. Il dépend uniquement des précipitations. Cette année, avec la forte sécheresse, le niveau de la Loire a baissé. « Mais grâce au barrage principal de Villerest, le fleuve n'a pas atteint un seuil critique », explique Benoît Fritsch, du bureau des gestions de la réserve naturelle.

Pour les oiseaux, les conséquences conjuguées de la canicule et de la présence de l'homme sont désastreuses en cet été 2019. « Sur quarante couples nicheurs de sternes naines et cent cinquante-huit couples de sternes pierregarin d'une même colonie, nous avons connu une mortalité aussi subite que déso-lante d'une quarantaine d'individus », annonce Benoît Fritsch.

Cette année, il avait été observé, dans la réserve, une baisse du niveau de reproduction de ces espèces. Cette mortalité affaiblit une fois de plus ces populations déjà bien fragiles. ■



Un lieu pour découvrir la Loire et ses espèces

Le pavillon du milieu de Loire, situé à Pouilly-sur-Loire (Nièvre), est une maison d'accueil et d'éducation à l'environnement.

On peut y venir seul, en famille ou entre amis. Bâti près du fleuve, le pavillon propose des expositions temporaires, le plus souvent ludiques, sur les thèmes du patrimoine naturel ligérien, l'opération corridors ou les grands migrateurs de Loire. Il est aussi possible de visiter l'espace permanent dédié à la réserve naturelle du Val-de-Loire (lire par ailleurs).

Des ateliers et des sorties pédagogiques, toujours en lien avec la protection de l'environ-



NATURE. Des ateliers et des sorties pédagogiques sont proposés depuis le Pavillon de Loire, à Pouilly.

nement et la nature, ont lieu toute l'année. Cet été, une matinée d'observation des libellules et des larves dans les eaux calmes a attiré de nombreuses familles malgré la chaleur. Les enfants étaient contents de pouvoir patauger dans l'eau tandis que les parents profitaient de la fraîcheur du cadre.

D'autres préfèrent s'inscrire aux sorties kayak, accompagnées d'un guide. Des soirées de conférences sont aussi proposées. ■

Cloé Arrault

Pratique. Le pavillon du milieu de Loire est ouvert d'avril à novembre, à Pouilly-sur-Loire (Nièvre). Renseignements au 03.86.39.54.54.

Une conférence ce vendredi sur les vestiges archéologiques de la Loire



Relevés effectués sur un sarcophage mérovingien découvert dans la Loire à l'instar d'Yvry l'Évêque dernièrement. © Philippe Meyer

Expli-sites (Lettre d'info)



Cher

Un grand ménage à coup de rames !

Pneus, bouteilles et autres débris n'avaient qu'à bien se tenir ce 21 septembre. Une joyeuse **flottille de kayakistes**, armée de pagaies et de sacs de tri, s'est lancée à leur poursuite sur les sites **Natura 2000 de l'axe Loire/Allier et la Réserve Naturelle du Val de Loire**. Sur les 8 km parcourus, **4 m³ de déchets** ont été ramassés et cesseront de souiller la nature. La dizaine de participants était ravie et prête à rééditer cette action, réalisée en partenariat avec Loire Nature Découverte et la



Communauté de communes Loire, Vignoble et Nohain. Cet événement et les deux autres organisés dans la foulée en amont et en aval **concrétisent la rencontre** des Conservatoires de Centre-Val de Loire, Bourgogne et Allier **avec les acteurs nautiques** de l'an dernier.

Annexe 5 : accueil et pédagogie 2019

Fréquentation

	Nombre	Méthode d'estimation- Remarque
En fréquentation libre sur la RN	3138,5	estimation minimum d'après relevé éco compteur sur trois sentiers de découvertes (du 1er janvier au 31 décembre 2019)
En visite guidée sur la RNVL	2856	
Au centre d'accueil (Pavillon du Milieu de Loire à Pouilly-sur-Loire)	2335	
% de la réserve ouverte aux visiteurs	80 %	environ 20 % de propriété privées + pas d'interdiction temporairement d'accès en 2019
Nombre total de visiteurs	8329,5	

Erreur ! Liaison incorrecte.

Provenance des visiteurs libres

	Visiteurs libres sur site (enquête usagers 2013)	Visiteurs libres individuels Pavillon du Milieu de Loire 2018
Des départements Nièvre et Cher	78 %	95 %
D'un autre département de la région	0 %	
D'une autre région	20 %	
De l'Étranger	2 %	5 %

Catégories de visiteurs dans le cadre d'actions d'animation

Part de chaque catégorie de public/Animations (hors visiteurs libres et centre d'accueil)

	RNVL	PML	CenCVL	Autres	Total
Scolaire du primaire et maternelle		66,8 %			61,3 %
Scolaire du collège		2,7 %			2,5 %
Scolaire du lycée	12,6 %	1,9 %			2,8 %
Groupes jeune public (hors scolaire)		9,3 %			8,5 %
Groupe d'étudiants					0,0 %
Groupes gestionnaires/scientifiques					0,0 %
Groupes public handicapé					0,5 %
Autres groupes (association...)	8,7 %				0,7 %
Grand public	78,8 %	18,8 %	100,0 %		23,7 %

Animations

Animation 2019	Nombre d'interventions				Nombre de personnes touchées					
	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total	RNVL	PML	Cen CVL	Autres	Total
Intervention auprès de classes scolaires (maternelle à université inclus)	1	77			78	29	1873			1902
Intervention jeune public hors scolaire (atelier, centre de vacances...)		16			16		243			243
Intervention auprès de groupes organisés adultes (associations...)	1	1			2	20	13			33
Intervention auprès de groupes constitués sur place (tous publics - individuels)	7	58	2		67	182	493	3		678
Exposition (hors centre d'accueil), stand d'information										
Maraudage										
TOTAL	9	152	2		163	231	2622	3		2856

RNVL : Réserve Naturelle du Val de Loire. PML : Pavillon du Milieu de Loire. CenCVL : Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, Autres : RAS

**Réserve Naturelle Nationale
du Val de Loire**

44, rue du Puits Charles
58400 La Charité-sur-Loire

Tel: 03.86.60.78.25

Courriel : reservenaturelle-valde Loire@wanadoo.fr

Organismes gestionnaires :

